

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 47.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 21 NOVEMBRE 1878

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

Les patriotes de 1837, par L. O. D.—Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—L'hon. Louis Renaud, par L. O. D.—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—En fumant, par Charles Ameau.—Les centennaires, par B. S.—Choses et autres.—La bande rouge, par P. du Boisgobey (suite).—Deux histoires de Zouaves, par Alexandre Dumas, père.—La farine d'avoine.—Conseils utiles.—Nouvelles étrangères.—Un poète canadien apprécié en France.—Le village de Sin.—Les échecs.

GRAVURES : Paris : Les courses néerlandaises au Bois de Boulogne; La première leçon; La fête de Versailles, à l'occasion de la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition universelle; Exposition de Paris : Distribution des récompenses par le maréchal de MacMahon; Le village de Sin.

LES PATRIOTES DE 1837

Charles Forget, Étienne Forget et Jean-Baptiste Forget, de Saint-Janvier, ont été tués à la bataille de Saint-Eustache. Ils étaient partis, la veille du combat, avec deux Montigny, Régis Desjardins, Charles Maurice et Vannier. Rendus à Saint-Eustache, ils s'enfermèrent, à l'arrivée des troupes, les uns dans l'église, sous le commandement de Chénier, les autres dans le presbytère. Charles Forget commandait les patriotes retranchés dans le presbytère et se battit toute la journée avec le plus grand courage.

Lorsque le presbytère fut tout en flammes, Forget sortit avec ses braves au milieu des balles. Le fameux Porteous, qui était à la tête d'une compagnie de volontaires, l'ayant aperçu, lui cria :

—Forget, qu'êtes-vous venu faire ici ?

—Me battre pour mon pays, répondit Forget.

Là-dessus, un volontaire tira sur lui et la balle passa à travers la tuque bleue du père Forget. Celui-ci tira à son tour et le volontaire tomba pour ne plus se relever ; mais, presque en même temps, il recevait une balle en pleine poitrine et expirait quelques heures après en prononçant les paroles suivantes : "Je meurs pour ma patrie."

Il était âgé de soixante ans, mais il avait

toute la vigueur, l'adresse et le patriotisme de la jeunesse. Depuis longtemps il prêchait la résistance aux mesures tyranniques des bureaucrates, approuvait hautement la politique des chefs patriotes, et cherchait à communiquer à ses parents et amis les sentiments qui l'animaient. Honneur à sa mémoire comme à celle de tous ces braves gens tombés à Saint-Eustache, dans une lutte héroïque mais imprudente, en combattant pour la liberté politique de leur pays !

M. Forget est le grand-père de M. Joachim Maurice, du village Saint-Gabriel, et des messieurs Maurice, de Saint-Jérôme.

On conserve avec orgueil dans les familles Forget et Maurice la mémoire du vieux patriote. Puissent tous ceux dont les pères et les ancêtres ont été victimes de leur patriotisme en 1837 ne jamais oublier les devoirs que leur impose de si nobles exemples ! Plus que les autres, ils doivent avoir à cœur de prouver qu'ils sont les dignes fils des patriotes de 1837, les gardiens les plus fidèles des libertés politiques et nationales dont la conquête et la conservation ont coûté si cher.

L.-O. D.

LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, le 24 octobre 1878.

Nous pensons faire plaisir aux nombreux lecteurs de *L'Opinion Publique* en leur donnant, avec la biographie complète et détaillée de l'évêque d'Orléans, quelques appréciations de la presse européenne sur ce personnage qui appartient, dès aujourd'hui, à la galerie des célébrités contemporaines. Peu d'hommes ont été mêlés à un aussi grand nombre d'événements, et coudoyèrent tant d'illustrations.

Félix-Antoine-Philippe Dupanloup était né le 3 janvier 1802, à Saint-Félix, en Savoie. Sa famille, si l'on en croit le chroniqueur de *l'Illustration*, appartenait à la plus humble condition.

En 1838, il se fit naturaliser français. Dès 1810, il avait été conduit à Paris où il fit ses études dans les maisons religieuses de la rue du Regard et de Saint-Nicolas, et finalement au séminaire de Saint-Sulpice.

Ordonné prêtre en 1825, il fut attaché à la paroisse de l'Assomption. En 1827, il devint confesseur du duc de Bordeaux ; en 1828, catéchiste des jeunes princes d'Orléans, et enfin, en 1830, peu de temps avant la révolution de Juillet, aumônier de Mme la Dauphine.

En 1834, il ouvrit les conférences de Notre-Dame, et fut appelé, la même année, à la direction du petit séminaire de Saint-Sulpice, mais il refusa ce poste pour occuper celui de préfet des études. En 1835, il fut nommé premier vicaire de Saint-Roch, y prêcha le carême deux années de suite, et accepta enfin le poste de supérieur du séminaire de Saint-Sulpice. En même temps, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, le nomma vicaire-général.

Ce fut en 1838 que le trop célèbre Talleyrand le fit appeler à son lit de mort pour recevoir sa confession. A cette occasion, l'illustre Royer Collard, témoin de cette réconciliation avec l'Eglise de l'ancien évêque d'Autun, dit de ce jeune homme de trente-six ans, confesseur de ce vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui avait vu la révolution, l'empire et la res-

tauration : *Monsieur l'abbé, vous êtes un prêtre.*

Châtiment d'une vie pleine de contradictions, le public n'ajouta qu'une foi douteuse au dernier acte de l'ancien ministre et ambassadeur.

Voici le quatrain que la malignité fit courir à ce propos :

Il a trompé du même coup
(Si ce n'est vrai, c'est vraisemblable)
Le bon Dieu, le monde et le diable,
Et de Quélen et Dupanloup.

A la suite de dissentiments personnels avec Mgr Affre, archevêque de Paris, Mgr Dupanloup quitta ses fonctions de vicaire-général et partit pour Rome chargé d'une mission.

Ses succès comme conférencier à Notre-Dame (1834) le firent nommer, en 1841, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne.

On a prétendu qu'en le nommant à ce poste, le gouvernement de Juillet avait voulu créer un rival à MM. Michelet et Edgar Quinet, dont les cours étaient fort suivis.

Quoi qu'il en soit, dès les premières leçons, qui avaient attiré un grand concours, les cours furent interrompus en raison d'incidents tumultueux provoqués par les jugements du jeune professeur sur Voltaire. En 1845, il se démit de ses diverses fonctions ecclésiastiques, et redevint simple chanoine titulaire de la métropole.

Ce fut à peu près vers cette époque qu'à propos d'un projet de loi relatif à l'instruction publique, Mgr Dupanloup écrivit à M. de Broglie, alors ministre, deux lettres restées célèbres, et qui émuèrent le monde religieux et politique. Quelques mois après, il fonda un journal, *l'Ami de la Religion*, dont il fut le rédacteur en chef.

C'est de ce moment que date la lutte du fougueux prélat avec Louis Veillot, le rédacteur de *l'Univers*. Cette lutte se prolongea plusieurs années, et lorsque le chanoine fut devenu évêque, il interdit aux prêtres de son diocèse la lecture de *l'Univers*, journal dont les doctrines, suivant lui, compromettaient la cause de l'Eglise. Il ne fallut rien moins que l'intervention de la cour de Rome pour faire cesser cette longue polémique.

On prétend que le gouvernement de Juillet appréhendait de donner un évêché au chanoine. Louis-Philippe particulièrement s'opposait à cette nomination. Ce fut le pouvoir exécutif de 1847 qui lui offrit le siège épiscopal d'Orléans. A peine installé, il s'occupa activement de l'organisation de son cher séminaire de Saint-Mesmin.

Ce fut pendant qu'il était tout à ces soins qu'éclata la fameuse "campagne contre les classiques," pour lesquels il prit parti.

Le 6 avril 1849, il fut nommé évêque d'Orléans ; il fut préconisé le 30 septembre suivant à Portici, et sacré à Paris le 9 décembre de la même année. Il a occupé ce siège épiscopal pendant trente ans.

En 1854, il avait été élu membre de l'Académie française en remplacement de M. Tissot. Il acquit un tel ascendant dans la docte compagnie, que plusieurs fois son influence tint en échec les candidatures de MM. Littré, Taine, Renan et Maury. En 1871, lorsque l'Académie admit M. Littré, Mgr Dupanloup crut devoir donner sa résignation, que l'Académie n'accepta pas.

Inutile de rappeler ici sa soumission au concile du Vatican en 1870, bien qu'il eut publié, avant les débats, un ouvrage important où il combattait les doctrines qui ont triomphé.

Au 8 février 1871, Mgr Dupanloup fut nommé, par le département du Loiret, député à l'Assemblée nationale. Il était un des chefs les plus écoutés du parti légitimiste, et prit, en cette qualité, une part active aux débats qui assurèrent l'adoption de la loi sur l'aumônerie militaire et celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Il fut ensuite élu sénateur inamovible, et suivit dans la nouvelle Chambre la même politique qu'au Corps législatif.

Les œuvres de feu Mgr Dupanloup ne comprennent pas moins de quinze volumes. Il a composé tout un traité fort estimé, *l'Education*. Quant aux brochures qu'a publiées l'évêque défunt, elles se comptent par centaines ; et c'est dans ces opuscules, écrits avec une verve rare, que se révèlent surtout les qualités personnelles du prélat.

Un chroniqueur disait même à ce sujet, la semaine dernière, que Mgr avait manqué sa vocation ; qu'il aurait dû, avec son tempérament, être journaliste.

Les divers organes de la presse ont donné, à l'occasion de cette mort, leur opinion sur l'ex-évêque d'Orléans, et tous, ou presque tous, portent sur lui un jugement favorable.

Ce qui a beaucoup surpris, et l'on peut dire même scandalisé le public, c'est la sévérité du jugement paru dans *l'Univers*, sous la signature de M. Louis Veillot. En voici la fin, la partie principale :

Il parut avec un certain éclat sur tous les chemins de la renommée, à la tribune, à l'Académie, dans la chaire, dans les journaux même, au Concile, où il prit regrettablement le rôle de chef de parti. Après le Concile, sa soumission, qui l'honore, eut le malheur de ne venir que tardivement. On l'espérait plus prompt de sa grande renommée. En somme, il ne fut, dans la vie, qu'un de ces passants remarquables qui n'arrivent pas.

Le *Figaro*, indigné, répliquait, le lendemain, de la manière suivante à son confrère :

Vous avez dit de l'évêque d'Orléans : "Il faut attendre le jugement de l'Eglise."—Et aussitôt, sans rien attendre, vous avez assouvi sur son cercueil vos basses rancunes!

Quel étrange docteur vous faites en croyant que l'Eglise juge les morts ! Pour un écrivain qui vise à régler la foi des autres, l'erreur est singulière, et montre bien que la boxe et le bâton ne suffisent pas à remplacer les Pères.—La juridiction de l'Eglise est limitée aux vivants ; elle ne s'étend pas au-delà du tombeau. L'Eglise ne s'occupe des morts que pour les canoniser, quand il y a lieu, et c'est un souci que vraisemblablement vous lui épargnez—il est vrai, après lui en avoir donné assez d'autres.

Vous dites que Mgr Dupanloup n'a été, dans la vie, "qu'un de ces passants qui n'arrivent pas." Mais il est, au contraire, arrivé à tout : prêtre, au premier rang de l'épiscopat ; écrivain, à l'Académie française ; orateur, aux plus retentissantes succès de la chaire et de la tribune ; polémiste, à des vagues que ne connaîtront jamais vos pamphlets ; homme politique et législateur, à conquérir cette liberté d'enseignement à tous les degrés qui était la grande revendication du parti catholique et le but de tous ses efforts.

Il est arrivé à l'honneur, il est arrivé à la gloire, et une seule chose lui eût manqué s'il n'eût pas obtenu vos derniers outrages. Aujourd'hui, l'hommage est complet, et il peut se reposer en Dieu des longs combats qu'il a livrés pour sa cause.

Ah ! monsieur, il y a, entre vous et lui, une différence qui vous écrase : il a servi l'Eglise au lieu de s'en servir.

Cette réponse a fait le tour de la presse étrangère, et a trouvé partout une appro-

bation unanime. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* voit dans l'acte de M. Veillot "un véritable indice de folie furieuse" chez son auteur.

Voici, sur la vie intime, habituelle de Mgr Dupanloup, quelques détails pris à un article paru il y a quelques années :

Peu d'existences sont aussi laborieuses que la sienne. Il travaille nuit et jour, en mangeant, en se promenant, et même en dormant ; couché, il fait réveiller son secrétaire pour lui communiquer une idée qui lui est venue dans une minute d'insomnie. Il est indifférent à toutes les choses de la vie : nul n'est plus mal vêtu, plus mal nourri, plus mal logé. Son palais archiépiscopal est une fort laide maison, très-incommode, dans laquelle il fait exécuter chaque semaine des changements contraires à toutes les règles de l'architecture. Il a la manie du brocantage, et si les meubles de l'évêché lui appartenaient, il les aurait troqués vingt fois.

Sa table ne vaut pas celle du plus pauvre curé de son diocèse, et cependant, il y consacre une grosse somme et y reçoit les personnages les plus considérables. Avec ses convives, il est très-aimable, cause et discute beaucoup, et oublie qu'il a faim. On lui enlève son assiette, et il ne s'aperçoit pas qu'il n'a pas mangé. Quelquefois il sort de table à jeun, et pour un peu on lui ferait croire qu'il a touché à tous les méta. Quand il se promène dans les rues de la ville, il ne supporte pas d'avoir un chapeau ; il met le sien sous son bras gauche et porte sous son bras droit un parapluie énorme dont ne voudrait pas son portier. Beaucoup le saluent, d'autres sourient : il ne voit ni les saluts ni les sourires.

Désirez-vous connaître la bonté du cœur ? continuez à lire :

Sa charité est inépuisable, étonnante ; l'argent lui fond dans les mains. Ses fidèles sont fort riches, mais on ne donne pas beaucoup, mais il n'aurait pas assez le budget de la France à dépenser. Son désintéressement et son abnégation de lui-même sont inouis : il n'a jamais dix francs dans sa poche. Un jour, comme il faisait ses tournées diocésaines dans un faïence sordide, de bonnes âmes se sont cotisées pour lui offrir un équipage convenable : il le vendit au bout de deux jours pour faire quelque aumône. On lui en a racheté un autre ; il l'a vendu encore, et cela s'est reproduit trois fois de suite. Un autre jour, dans un hiver rigoureux, il a converti les salons de son évêché en chauffoirs, et ne s'est aperçu de l'excès de sa charité que quand il a vu ses appartements envahis par tous les repris de justice sans asile du département. Il s'est décidé alors à établir dans sa cathédrale de grands poêles qui y sont encore, hideux, déparant la majesté de la basilique, et à la chaleur desquels les mendiants viennent faire leur cuisine. Cette équipée lui a coûté cher, mais peu lui importe.

Voici, sur le rôle du sénateur, de l'orateur politique, une esquisse fort bien faite, et assez juste, bien qu'elle soit cependant due au crayon d'un adversaire. C'est, d'ailleurs, à ce dernier titre que je la donne :

Nous nous rappelons l'avoir vu souvent à l'ancienne Assemblée nationale et dernièrement au Sénat, où il occupait la même place, au même banc, baptisé le "banc des marguilliers" par la malice parlementaire.

Adossé contre une colonne, entouré de collègues qui s'informaient affectueusement de l'état de sa santé, un peu gêné de ne pouvoir remuer à son aise, coiffé d'une petite calotte noire qu'il ôtait et remettait sans cesse, causant, actif, les yeux toujours en mouvement et la mine souvent souriante, tel apparaissait Mgr Dupanloup aux habitués des séances.

Sa mine était un peu haute en couleur, mais fine. Ses cheveux blancs, rares et rebelles, enviraient sa tête d'une sorte de nuage argenté qui en adoucissait l'expression. Les yeux enfoncés dans leur orbite, mais d'un bleu noir, mais pleins de vie, d'intelligence, et, tout au fond, de bonté ; sa bouche, mince, légèrement rentrante, faite à souhait pour décocher les traits et lancer l'apostrophe ; l'air de réflexion qui tempérait ce qu'il avait d'apparence primesautière, tout appelait sur lui l'attention, comme sur une des plus originales physionomies de cette collection, assez banale, dont se compose un parlement.

À la tribune, son attitude était frappante d'aisance et de vigueur. Tout droit, les deux mains appuyées, d'un geste familier, aux deux côtés de sa poitrine, retiré un peu en arrière et adossé au bureau du président, il attendait, se contenant à peine, que le silence se fût rétabli. Puis il parlait, d'abord avec une lenteur prudente et châtée, ensuite avec un emportement incorrect et quelquefois puissant.

Ses discours sont connus ; ce qui l'est moins — si ce n'est de ceux qui l'ont suivi dans les débats du Parlement — c'est le débit dont il les accompagnait, c'est la fougue, en apparence absolument indomptable, en réalité parfaitement étudiée, à laquelle il s'abandonnait lorsqu'une interruption, attendue, espérée, préparée, presque demandée, se faisait jour.

Alors, il était sur son vrai terrain.

Causeur spirituel, il savait donner de la valeur aux faits, et les mettait en relief, par un mot, un trait. Ainsi, se trouvant un soir chez un de ses anciens élèves, M.

de R..., voici ce qu'il lui disait : J'ai reçu la rétractation du prince de Talleyra et béni le mariage de Ponson du Terrail. Ainsi j'aurai assisté, au moins, à deux grands événements de ce siècle.

Mgr Dupanloup a laissé deux testaments, dont l'un porte sur l'enveloppe : *testament mystique*. M. l'abbé Branchereau, supérieur du grand séminaire, a été choisi par le prélat pour son exécuteur testamentaire. Il laisse 40,000 francs à son filleul, substitué à la cour de Grenoble, et fils de M. du Boys. Il désire que son cœur soit donné à la paroisse de Saint-Félix, lieu de sa naissance, et son corps à la cathédrale d'Orléans.

Sa Sainteté Léon XIII a transmis à Mgr Couillé l'expression de la douleur que sa mort a causée la mort de l'évêque d'Orléans.

Le comte de Chambord, Mgr Freppel, M. Caroyor-Latour, les rédacteurs du *Monde*, de l'*Union*, ont envoyé leurs compliments de condoléances au château de Lacombe.

PARIS, 23 octobre 1878.

Arrivons à la fête de lundi 21 courant, donnée à l'occasion de la distribution des récompenses aux exposants et de la présence des étrangers venus à Paris pour assister à cette cérémonie.

Constatons d'abord qu'à partir du 18, comme préliminaires de la grande solennité, une série de soirées, y compris une représentation gala, a été offerte par les divers ministres et les hauts fonctionnaires de l'Etat.

Quant à la solennité du 21, c'est, ainsi que je vous l'ai dit déjà, dans la grande avenue du palais de l'Industrie qu'elle a eu lieu.

Je n'ai jamais rien vu de plus imposant, de plus magnifique et de plus animé comme foule. Afin de vous présenter un compte-rendu complet et détaillé de cette manifestation, nous diviserons le tout en trois parties : la décoration de la scène, les acteurs, et la pièce.

La grande galerie ou nef principale disparaît sous les draperies de velours rouge garnies de crépines d'or ; les colonnes qui la soutiennent sont également recouvertes de velours, et des trophées de drapeaux, aux couleurs de diverses nations, flottent à demi-hauteur de leurs fûts. Des tentures rouges ornent la porte centrale, surmontée d'un immense *velum*, lamé d'or. Les vestibules sont remplis de fleurs et d'arbustes rares, empruntés aux serres de la ville de Paris. De magnifiques tapis des Gobelins partent de là, couvrent les degrés des deux escaliers, et montent jusqu'au salon d'honneur, où le Président de la République, les princes et les principaux invités attendront le moment de l'ouverture de la cérémonie.

De distance en distance, dans les allées, se trouvent des coupes de fonte émaillée, remplies de dattiers, de latanies, de guéacas et autres plantes exotiques du plus bel effet. Tout cet hémicycle contient vingt-deux mille spectateurs.

Autour de la salle courent des trophées qui alternent avec des cartouches sur lesquels ont lit le mot : *Pax*, ou qui portent les initiales *R. F.* sur une palme placée en travers. L'estrade d'honneur est immense ; elle porte trois mille personnes. Au centre le fauteuil présidentiel, entouré de deux cent cinquante à trois cents sièges d'honneur.

Derrière les sièges officiels, sur les vitraux du palais, on lit : *La France convie les nations à l'Exposition universelle*. Quarante grands tableaux à lettres d'or sur fond bleu, portent les noms des nations qui ont pris part à la grande œuvre du travail. En bas, le buste de la République.

Derrière l'estrade d'honneur, se trouvent vingt-huit banquettes, rangées en amphithéâtre. Cet amphithéâtre contient environ deux mille places.

C'est dans les divers compartiments de cette immense estrade, que se trouvaient placés le Président, les princes étrangers, le président du Sénat, le président de la Chambre des députés, M. Krantz, commissaire général, les ministres, les ambassa-

deurs, les présidents des commissions étatiques ; et, des deux côtés, à droite, les sénateurs, et, à gauche, les députés. En avant de cette plateforme, mais plus bas, 150 places avaient été réservées au haut personnel du commissariat général. D'autres banquettes, situées en arrière, avaient été destinées aux membres des corps constitués de l'Etat, à la préfecture de la Seine, etc., etc.

De chaque côté de l'estrade d'honneur sont distribuées six loges d'honneur : deux, à droite, réservées à Mme la duchesse de Magenta ; l'autre, aux femmes des membres du corps diplomatique. De l'autre côté, l'une est réservée à Mme Feiserenc de Bort, la deuxième à Mme d'Audiffret-Pasquier, la troisième à Mme Jules Grévy.

De l'estrade d'honneur, on embrasse, grâce à cette heureuse disposition, toute l'étendue de la nef. En bas, au premier rang, sont assis les lauréats des grandes récompenses (diplômes d'honneur, grandes médailles et médailles d'or). L'orchestre de M. Calonne est placé au fond de la salle, et compte 1,700 exécutants, parmi lesquels les musiciens de la garde de Paris. Au milieu de la salle, et attirant tous les regards, une charmante exposition en miniature disposée sur quatre colonnes et quatre tables.

Voici la description de chacun de ces emblèmes parlant.

La première colonne, consacrée à l'Agriculture, a pour socle une charrue et des instruments aratoires ; son chapiteau est formé d'une petite tonne sur laquelle est posée une ruche ; quant au fût de la colonne, il se compose de gerbes de céréales, de plantes alimentaires et textiles, et, en bas, de fourches, de râtaux, etc., etc.

La seconde colonne représente les Sciences. Un tableau circulaire, où sont tracées des figures de géométrie, constitue, avec des tuyaux d'orgue, le corps du fût. Des instruments de musique : violons, guitares, mandolines, cornets, trombones, forment le chapiteau, surmonté lui-même de la sphère céleste. À la base de la colonne, figurent un appareil de photographie, un baromètre, le système solaire en cuivre, des produits chiniques, une presse, etc., etc.

La troisième colonne, désignant sans doute l'Industrie, a sur un chapiteau construit de couverts de ruolz, une corbeille pleine de fleurs artificielles. La partie supérieure du fût est en tubes de cuivre jaune ; un tronc de chêne liège forme la base, et une bande de cuir, ornée de produits de quincaillerie, réunit les deux parties. Le pylon du Croizat en réduction, des bougies, des minerais, des fontes artistiques, des animaux empaillés, etc., etc., forment le socle.

Des moulages constituent le chapiteau de la quatrième colonne. Une horloge carrée le surmonte. Le fût est formé de colonnettes de cristal aux couleurs variées, de pièces d'argenterie et de tapisseries. En bas, des vases de Sèvres, des bronzes, etc.

Les quatre tables contiennent aussi une masse d'articles auxquels on a donné les formes les plus ingénieuses. Il y a une cascade en sucre candi, une gerbe de macaroni ; ici, des plantes rares, des armes ; là, des draps, des soieries, des jouets d'enfant, et, en miniature, un phare et une distillerie.

Dès onze heures du matin, la foule se presse aux abords du palais et encombre les allées des Champs-Élysées. Beaucoup de personnes ont apporté avec elles leur déjeuner qu'elle prennent sans façon, assises ou debout, en attendant l'ouverture des portes et l'arrivée des dignitaires.

De nombreuses escouades de sergents de ville, de gardes de Paris, sont chargées de la police. Tout s'est passé à souhait. Seule, une grosse Normande, coiffée d'un de ces immenses bonnets qui ressemblent à un monument, a opposé une vive résistance aux agents, criant à tue-tête qu'elle avait quitté le pays de Caux pour venir voir le maréchal MacMahon et qu'elle le verrait quand même ! La pauvre femme a tant insisté, elle paraissait de si bonne foi, qu'on l'a laissée passer.

Pendant ce temps, un escadron de cuirassiers allait se masser devant l'Élysée,

tandis que des pelotons de la même arme se rendaient comme escorte au palais Bourbon, chez le président de la Chambre, chez le président du Sénat, et aux divers hôtels occupés par les princes étrangers qui doivent assister à la distribution des récompenses.

La salle s'emplit peu à peu d'habits noirs, de quelques dames, puis du corps diplomatique et des membres de la Chambre et du Sénat, etc., etc.

Cet immense vaisseau offre un coup-d'œil unique : c'est superbe d'effet et de couleur. Dans les tribunes réservées, les uniformes éclatent, étincellent ; la galerie qu'occupe le corps diplomatique ressemble à une chasse. Les Turcs portent des frocs garnis de larges broderies d'or et ont la poitrine couverte de crachats, de croix en pierreries, et de plaques en diamants. Les Chinois en robe de soie bleue coudoient les dolmans de velours rouge et la pelisse chamarrée de brandebourgs d'argent d'officiers hongrois. La robe violette du nonce du pape marie sa couleur avec les habits noirs (européens) des Japonais, sur lesquels sont braquées toutes les lunettes. Les casques russes étincellent au milieu des couleurs vives des uniformes écarlates anglais, espagnols, portugais, et l'habit blanc des Autrichiens. Enfin, tous les représentants de chaque nation sont là dans la richesse et le luxe de leur tenue d'apparat.

Derrière cette tribune, revêtus de leurs insignes, sont placés les sénateurs, les députés et le conseil municipal de Paris. Puis, d'un autre côté, on voit les robes rouges avec hermine des membres de la Cour de cassation ; les frocs argentés du Conseil d'Etat ; les robes rouges de la Cour d'appel ; les robes noires du tribunal de première instance ; celles de moire noire du tribunal de commerce et de la Cour des comptes en robes noir et or. Ajoutez à cela l'éclat des tentures, des fleurs, des arbustes, les perles, les diamants des riches toilettes de dames, et vous aurez une idée de la magie de ce spectacle vraiment féérique.

À midi et demi, il se fait au dehors un grand bruit de chevaux, de tambours et de clairons ; les troupes présentent les armes, les tambours battent aux champs ; c'est l'arrivée de M. Grévy, président de la Chambre des députés.

Successivement, toutes précédées d'un peloton de cuirassiers, et au milieu des mêmes cérémonies, arrivent les voitures du prince de Galles, celle du président du Sénat, du comte de Flandres, du prince de Suède et du duc d'Aoste.

Enfin, à une heure moins cinq minutes, la voiture du Président de la République.

Voici quel était l'ordre de ce dernier cortège : un piqueur à cheval, une voiture dans laquelle se trouvent les officiers de la maison du maréchal, un peloton de cuirassiers ; puis deux piqueurs à cheval précèdent la voiture de gala, dans laquelle sont le Président de la République, accompagné du général d'Abzac et de M. le colonel Robert. Un escadron de cuirassiers ferme le cortège.

À l'entrée du maréchal, le canon des Invalides tonne, et les cris de : Vive la République ! éclatent de toutes parts. Au même moment, tandis que les arrivants se placent sur l'estrade d'honneur, l'orchestre exécute le *Laudate* d'Ambroise Thomas.

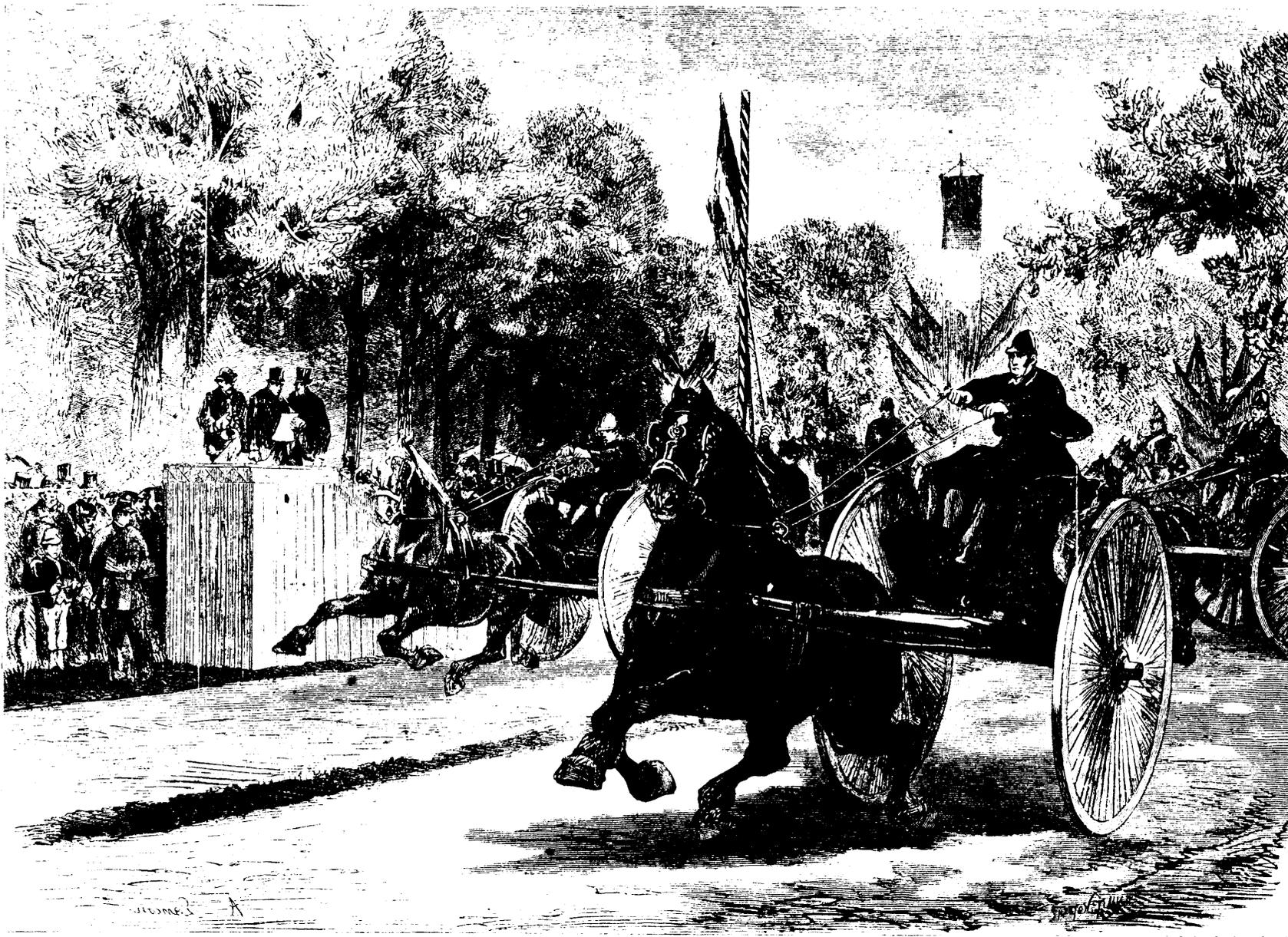
Alors commence le défilé des groupes, précédés chacun de sa bannière ; puis le défilé des soldats étrangers. On remarque surtout l'excellente tenue des soldats espagnols et américains. Pendant que tout ce monde se place, la musique joue *Orient* et *Occident* de Camille Saint-Saëns.

Le maréchal prend place au fauteuil, ayant à sa droite Son Altesse Royale le prince de Galles, et à sa gauche le roi des Français d'Assises. Le maréchal se lève ensuite, prend la parole, et prononce d'une voix ferme et haute le discours ci-dessous :

Messieurs,

Je viens aujourd'hui décerner solennellement, au nom de la France, les récompenses obtenues par les exposants de toutes les nations, dans le grand concours auquel notre pays les avait conviés.

Je veux d'abord remercier les princes et les représentants de toutes les puissances, de l'appui et de l'éclat qu'ils ont donné, par leur pré-



PARIS—LES COURSES NÉERLANDAISES AU BOIS DE BOULOGNE—COURSES DE CHEVAUX ATTELÉS



LA PREMIERE LEÇON

sence, à l'Exposition de Paris; je veux remercier les gouvernements et les peuples de la confiance qu'il nous ont témoignée par l'empressement qu'ils ont mis à y prendre part.

Si le succès de l'Exposition a répondu à leur attente et à la nôtre, que l'honneur en revienne aux éminents organisateurs de cette grande entreprise et à leurs plus modestes coopérateurs. Tous ont rivalisé d'intelligence et de zèle dans l'accomplissement des missions si difficiles et si diverses qu'ils avaient acceptées.

Quand le gouvernement de la République convia les savants, les artistes et les travailleurs de toutes les nations à se réunir dans notre capitale, la France venait de traverser de douloureuses épreuves, et son industrie n'avait point échappé aux atteintes de cette vaste crise commerciale qui pesait déjà sur le monde entier, et cependant, l'Exposition de 1878 a égalé, sinon surpassé ses devancières.

Remercions Dieu qui, pour consoler notre pays, a permis que cette grande et pacifique gloire lui fût réservée.

Nous constatons avec d'autant plus de satisfaction ces heureux résultats, que, dans notre pensée, le succès de l'Exposition internationale devait tourner à l'honneur de la France. Il ne s'agissait pas seulement, pour nous, d'encourager les arts et de constater les perfectionnements apportés à tous les moyens de production, nous avions surtout à cœur de démontrer ce que sept années, passées dans le recueillement et consacrées au travail, avaient pu faire pour réparer les plus terribles désastres.

On a pu voir que la solidité de notre crédit, l'abondance de nos ressources, la paix de nos cités, le calme de nos populations, l'instruction et la bonne tenue de notre armée, aujourd'hui reconstituée, témoignaient d'une organisation qui, j'en suis convaincu, sera féconde et durable.

Notre ambition nationale ne s'arrêtera pas là. Si nous sommes devenus plus prévoyants et plus laborieux, nous devons encore au souvenir de nos malheurs de maintenir et de développer parmi nous l'esprit de concorde, le respect absolu des institutions et des lois, l'amour ardent et désintéressé de la patrie.

Les cris de: Vive la République! saluent la fin de ce discours. Puis, après une allocution de M. Teisserenc de Bort, la distribution des récompenses, diplômes, décorations et médailles commence.

Dès que la distribution des grands prix et des décorations est terminée, le Président de la République descend de son estrade, suivi des présidents des deux Chambres, des princes et des ministres. Le cortège, ainsi composé, passe devant le front des groupes, et chacun remonte en voiture avec le même cérémonial qui a été suivi à l'arrivée. Je n'ai pas besoin de vous dire que Paris s'était spontanément pavoié durant cette journée mémorable, et que les illuminations de la soirée ont rappelé, par le nombre et l'éclat, la fête du 30 juin. Seulement, cette fête-ci a été toute spontanée chez les habitants de la capitale.

Le lendemain de la distribution des récompenses, le maréchal donnait aux princes et à dix mille invités une superbe fête de nuit à Versailles. La pluie a malheureusement contrarié ces réjouissances; ce qui n'a pas empêché la présence d'une foule énorme de curieux. Cette fête de nuit a commencé à neuf heures. La cour d'honneur du palais et le parc étaient éclairés à la lumière électrique, et des orchestres militaires ont joué dans le parc durant toute la soirée. La grande galerie des Glaces présentait un coup-d'œil féerique, illuminée qu'elle était par 1,790 bougies.

On a tiré, en haut du canal, un superbe feu d'artifice que l'on a pu voir de toutes les fenêtres du palais donnant sur le parc.

La baronne Alphonse de Rothschild a aussi offert une grande fête aux princes étrangers présents à Paris, dans son château de Ferrières.

Quelques jours plus tard, un dîner de 60 couverts avait lieu à l'Élysée. C'était comme l'épilogue obligé de cette longue série de fêtes.

A neuf heures, un feu d'artifice a été tiré dans le parc attenant au palais présidentiel.

A. ACHINTRE.

L'HON. LOUIS RENAUD

L'hon. Louis Renaud est mort, la semaine dernière, à Sainte-Martine, où il vivait depuis quelques années. M. Renaud, simple charretier il y a trente ans, a été, de 1850 à 1864, l'un des plus grands et des plus riches commerçants de fleur et de grain du pays. Il faisait des affaires

pour des millions; son nom était dans toutes les bouches, et ses heureuses et immenses spéculations excitaient partout l'admiration.

Ses compatriotes étaient fiers de ses succès, de son influence et de l'honneur qu'il faisait au nom canadien. On rendait hommage aux qualités remarquables de cet homme, qui s'était élevé si haut, sans instruction, sans autres ressources que son esprit d'entreprise, son génie des affaires et la confiance que son caractère inspirait.

Il apprit à lire et à signer son nom lorsqu'il fut devenu riche.

Sa fortune, son jugement et l'estime dont il jouissait en firent même une puissance politique pour le parti conservateur auquel il rendit des services immenses. Il a été, pendant plusieurs années, l'un des bras de Sir Georges Cartier, le protecteur ou le parrain des candidats et des journaux pauvres.

Dans les affaires comme dans la politique, il a fait l'avenir d'un bon nombre de personnes qui, aujourd'hui, occupent des positions importantes. Combien de maisons de commerce il a fondées et supportées! Que de familles il a fait vivre! Il aimait à faire travailler, à donner aux autres les moyens de faire fortune, aidait les jeunes gens et montrait souvent une largeur d'idées et de sentiments qu'on trouve assez rarement chez les hommes parvenus si vite.

Il a eu ses défauts, il a commis des fautes, sans doute—quel est l'homme que la fortune ne gâte pas un peu? Il n'a pas su s'arrêter, par exemple, dit-on, à temps dans la voie de la fortune; la sagesse qui l'avait distingué si longtemps finit par l'abandonner. Mais nous n'hésitons pas à dire que dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, il a été supérieur à la plupart des hommes, et que s'il eût été moins généreux et délicat, il aurait agi autrement qu'il n'a fait, dans son intérêt personnel.

Combien de fois il a dit à ceux qui lui conseillaient de se retirer du commerce, dans un temps où il valait près d'un million de piastres, qu'il tenait à rester dans le commerce, à conserver sa maison à cause de tous ceux qui en dépendaient, de toutes ces familles auxquelles il faisait gagner leur vie et dans l'intérêt du nom et de l'influence de ses compatriotes! Et plus tard, lorsque la fortune le trahit, lorsqu'il se vit entraîné dans la ruine, quels nobles efforts il fit pour payer ses créanciers jusqu'au dernier sou! La providence seconda son courage; après bien des vicissitudes, après une lutte acharnée contre l'adversité, il réussit à se retirer avec une centaine de mille piastres, après avoir payé tout ce qu'il devait.

La santé lui fit défaut presque en même temps que la fortune; des infirmités et des souffrances cruelles ont affligé les dix dernières années de sa vie.

Chrétien ferme et sincère, il offrit à Dieu ses infortunes et ses souffrances, et mourut dans la paix et l'espérance que donne la religion.

L.-O. D.

M. Renaud avait épousé, en premières noces, dame Marie-Aimée Pigeon, dont Montréal a connu la bonté et la charité; en secondes noces, dame Hélène Duvert, mère de M. Gustave Drolet et belle-mère de l'hon. juge Rainville.

Il eut de son premier mariage huit enfants qui sont encore vivants. Son unique fille a épousé l'hon. F. X. A. Trudel, qui lui a succédé au Sénat comme représentant de la division de Salaberry.

M. J. B. Renaud, riche marchand de Québec, est son frère.

On lit dans un journal français:

Quel est le sauvage, quelle est l'aliénée, quel est le vandale, quelle est la barbare qui a bien pu imaginer la forme nouvelle des chapeaux dont se coiffent tant de Parisiennes, dociles esclaves du panurgisme?

Vous les avez vus comme moi ces hideux couvre-chefs qui rappellent avec aggravation de laideur la visière des casquettes d'invalides ou les abat-jour verts dont les malheureux atteints d'un commencement de cataracte sont obligés de s'affubler pour fuir la clarté du soleil.

Il n'est pas de femme, si jolie qu'elle soit, qui puisse résister à cet éteignoir abominable.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 15 novembre 1878.

Les Américains, qui se plaignent qu'on empêche leurs nationaux de pêcher dans les eaux de Terre-Neuve, peuvent être fiers du coup de filet qui a coûté environ trois millions de dollars à *Manhattan Savings Bank*, au coin de Bleecher street et de Broadway.

Ce vol colossal, qui a été commis en plein jour, un dimanche matin, à la barbe de la police, dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour. A part les voleurs que personne n'a aperçus, on parle beaucoup du portier de l'établissement qui leur a donné les clefs pour ouvrir les coffres-forts. La conduite équivoque de ce cerbère si peu farouche, possesseur en même temps de pareils secrets, fait naître bien des doutes, et ouvre le champ à toutes les conjectures. A coup sûr, dans cette circonstance, on peut s'écrier comme Bazile: "Qui trompe-t-on ici?"

Heureuse Amérique! chez elle, tout est sublime! On admirait déjà son Niagara, ses *sleeping-cars* et ses steamboats mirobolants; bientôt, les *cocinneys* du vieux monde lui envieront jusqu'à ses portiers! et sa police!

C'est bien à propos que les élections du 5 novembre sont venues faire diversion à ce scandale public. Je ne m'appesantirai pas sur la victoire d'une certaine coalition des nouveaux partis contre Tammany Hall et les républicains; ni je ne commenterai l'élection de M. Edward Cooper, fils du vénérable Peter Cooper, philanthrope et inflationniste, au poste important de la mairie de New-York. On apprendra aussi avec indifférence que le fameux Butler a échoué, à Boston, comme candidat au poste de gouverneur. Les inflationnistes et les socialistes, comme on le voit, font beaucoup plus de bruit que de besogne; on annonce de partout leur déconfiture. Nous pouvons dormir tranquilles: Catilina n'est pas encore à nos portes!

La politique, hélas! voilà notre misère, Mes meilleurs ennemis me conseillent d'en faire. Etre rouge ce soir, blanc demain, ma foi, non!

Musset a raison; laissons cette intrigante qui se fait un jeu de nos soucis; parlons d'autre chose, de la science, par exemple; c'est un terrain neutre où toutes les opinions peuvent se donner la main sans trop se déchirer.

Et j'abord, parlons du projet aussi nouveau qu'incroyable d'une Exposition universelle à New-York, dans un temps plus ou moins rapproché. Les représentants du haut commerce et de la haute industrie des Etats-Unis ont eu dernièrement une conférence à ce sujet.

On n'est pas d'accord, mais pas du tout, sur la date de cette fameuse exposition; les plus pressés la voudraient tout de suite, mais d'autres, plus sages, ne comptent inviter le Monde à ce tournoi industriel que dans dix ans, afin de laisser aux Etats-Unis le temps d'étonner la vieille Europe par le tableau magique de son inconcevable activité. Dans dix ans, peut-être découvrirra-t-on enfin le moyen de diriger les ballons dans l'espace. La vapeur, devenue rococo, serait-elle à cette époque supplantée par l'électricité? et l'oxygène, extrait en grande quantité de l'eau, fournirait-il au monde un nouveau calorique? *That is the question!*

Dans dix ans, l'isthme de Panama sera coupé par un canal interocéanique, le pont de Brooklyn sera achevé, et la statue de la Liberté, élevant à plus de cent pieds son flambeau gigantesque, saluera superbement tous les pavillons qui flotteront au large de Bedloe Island.

Qui sait s'il ne faudra pas encore dix ans à M. Edison, en ce moment malade à Menlo Park, pour mettre à exécution son projet de lumière électrique qui doit remplacer le gaz et même les lampes dans les familles?

L'inventeur du phonographe et de la plume électrique réserve sans doute au monde une plus grande surprise; à la prochaine exposition paraîtra enfin son nouveau et puissant moteur électrique qui va révolutionner la mécanique et la navigation.

En attendant le résultat de tant de promesses scientifiques, on n'apprendra pas sans intérêt que l'illustre savant vient encore de doter son pays d'un petit chef-d'œuvre très-mignon que le *Sun* appelle une machine parlante. Cette merveille, admirée par les amis de la maison, articulée déjà très-bien certaines syllabes, et madame Edison assure même, à qui veut l'entendre, que son mari n'a rien produit qui lui fasse plus d'honneur.

ANTHONY RALPH.

EN FUMANT

Il n'y a peut-être pas de pays où le sens des affaires politiques, la connaissance des rouages de l'administration, soient si répandus qu'au Canada. Cela tient à nombre de causes qu'il n'est pas nécessaire de rappeler ici.

Néanmoins, comme dans toute règle, il y a chez nous des exceptions, et, on le comprend, elles ne peuvent être qu'amusantes.

* *

C'est ainsi que, en 1872, on entendait dire dans le faubourg Québec: "Cartier est battu; Jetté va prendre son titre de baronnet et son portefeuille de ministre."

* *

Le qualificatif de *sir* imposé aux baronnets a produit des erreurs réjouissantes. Sir Georges Cartier recevait des lettres adressées à "Sa Majesté Sir Cartier."

* *

Un messenger du Sénat, brave et joyeux garçon d'ailleurs, m'assure qu'il reçoit des lettres qui lui donnent le traitement d'*honorable*..., vu que ceux du Sénat portent ce titre.

* *

Un autre messenger, en visite dans sa famille—il y a trente ans de cela—répondait aux curieux qui lui demandaient à quoi il était employé: "Ah! à bien des choses. J'aide M. Lafontaine, et M. Lafontaine m'aide, etc."

* *

Un employé permanent est regardé, par quelques naïfs, comme un fonctionnaire au-dessus des ministres—pour la bonne raison qu'il n'est jamais en cause dans les gazettes et sur les hustings, tandis que les ministres se rendent coupables de toutes sortes de méfaits et sont souvent renvoyés pour ces escapades.

* *

L'autre jour, Mollie Flanagan se plaignait que son mari allait peut-être manquer d'ouvrage sur les travaux du gouvernement: "C'est, dit-elle, par suite d'un mauvais tour qu'un nommé Macdonald a joué à M. Mackenzie pour faire perdre sa place à ce dernier." Elle ne voyait pas plus loin en politique.

* *

J'ai entendu dire, à Ottawa, que M. Mackenzie quitterait la capitale au printemps, "parce que son temps de gouvernement est expiré..." comme celui de lord Dufferin.

* *

A propos, on pourrait remettre en vogue cette caricature de Cham qui représente un solliciteur pénétrant dans le cabinet d'un nouveau ministre. Le messenger accourt, le retient sur le seuil et lui dit: "Monsieur, votre ami n'est plus là!" Et l'autre de répondre: "Imbécile! c'est toujours mon ami qui est là!"

* *

De fil en aiguille, une autre anecdote. Hier, M. Mackenzie et le Dr Tupper arrivent par le même convoi de chemin de fer. Le premier descend et se trouve en face d'un messenger qui, cédant à l'habitude, s'empresse auprès de lui. "Merci, mon bon Joseph, merci, fait M. Mackenzie; vous vous oubliez—voici le Dr Tupper qui vous attend." En effet, le messenger était allé à la gare au devant du nouveau ministre des travaux publics, successeur de M. Mackenzie.

* *

Le lendemain de son arrivée à Ottawa,

le général sir Patrick Macdougall se trouvant en face de son ancien bureau, à la Milice, y entra sans se faire annoncer et rencontra tout d'abord un messager qu'il n'avait pas vu depuis neuf ans. "Hé! John, s'écria-t-il jovialement, vous voilà! Pas changé!" — "Je suis heureux de vous revoir, répondit John; est-ce votre retour qui a fait tomber le gouvernement?" Flatté du compliment, le général riposta: "Tu as trop d'esprit, mon vieux; bois ceci à ma santé." Et il lui donna la pièce.

* *

Au sortir de ce bureau qui lui rappelait bien des souvenirs, le général rencontra sir John A. Macdonald, et comme ils descendaient ensemble les marches du grand perron, ils firent rencontre d'une vieille connaissance. "Allons donc! dit Sir John en lui donnant la main, il ne faut pas m'en vouloir si nous avons battu vos amis." — L'autre, un peu embarrassé d'abord, finit par se remettre. "Je vous demande pardon, noble chef; depuis cinq ans, j'ai vécu dans le péché." Un franc éclat de rire suivit cette réponse. Sir John, étendant sa main sur la tête du coupable, lui dit: "Absolution pleine et entière; allez et ne péchez plus."

CHARLES AMEAU.

LES CENTENAIRES

La *Pall Mall Gazette* nous apporte une lettre du professeur William J. Thoms qui passe en revue l'étude faite à Ottawa, sous la direction du Dr Taché, par M. l'abbé Tanguay—sur les centenaires.

Le Canada fournirait, proportion gardée, plus de centenaires que les pays d'Europe. Il est curieux, cependant, de voir combien peu de personnes atteignent l'âge d'un siècle. Sur quatre-vingt-deux cas de prétendus centenaires, il ne s'en trouve plus, enquête faite, que neuf qui aient droit à ce titre. C'est à peu près dix pour cent. M. Thoms assure que son expérience ne lui a pas encore présenté une moyenne aussi forte. Qu'allons-nous penser maintenant de ce que rapportent les journaux, presque chaque semaine? A les croire, il y aurait des centenaires dans tous nos villages.

Nous conseillons aux curieux qui rencontrent de ces prétendus centenaires de faire l'expérience suivante: se procurer l'acte de mariage du père et de la mère, et les actes de naissance, mariage et mort de chacun de leurs enfants. On peut être certain que, quatre-vingt-dix fois sur cent, la prétention du vieillard sera trouvée insoutenable.

En général, quand une personne arrive à quatre-vingts ans, elle se met à compter trois ou quatre années dans une—de manière que, au bout de cinq ans, elle prétend avoir au moins quatre-vingt-quinze ans—et, si on insiste pour savoir la vérité, elle pousse de suite au siècle rond dans l'espoir de nous fermer la bouche. Ceci n'a pas l'air du sens commun, mais c'est pourtant la vérité. B. S.

CHOSSES ET AUTRES

Sir A. T. Galt va en Angleterre au sujet, dit-on, de la question des pêcheries.

Le *Citizen*, d'Ottawa, dit qu'il sera fait une réduction assez considérable d'employés.

On croit que M. Sheyn remplacera M. Bachand, mais on peut difficilement remplacer M. Bachand par un homme de Québec.

Des journaux libéraux calculent que si le gouvernement faisait tout ce que M. de Cosmos a promis aux électeurs de la Colombie, il en coûterait trente-quatre millions de piastres au pays.

Les Américains paraissent comprendre qu'ils ne peuvent s'exempter de payer les \$5,500,000 que la Commission d'Halifax les a condamnés à payer relativement aux pêcheries.

Des 130 grands prix distribués à l'Exposition de Paris, l'Angleterre en a eu pour sa part 20, les Etats-Unis 19; des 2,470 médailles d'or, l'Angleterre 231, les Etats-Unis 135; des médailles d'argent, l'Angleterre 341, les Etats-Unis 200.

Toute la fortune de l'ex-impératrice Eugénie est de 400,000 francs de revenus, et celle du prince impérial de 40,000. L'impératrice, pour permettre à son fils de se marier, est obligée de lui transporter les trois quarts de ses revenus, soit 300,000 francs.

Aurons-nous la protection contre l'Angleterre et les Etats-Unis, ou seulement contre ceux-ci, pour ne pas froisser l'Angleterre? Mais les traités permettent-ils au Canada d'imposer sur les produits américains des droits différents de ceux imposés sur les produits anglais? Graves questions que les journaux discutent.

Dugal, de Québec, qui avait causé la mort de son père en l'effrayant par des menaces, a été trouvé coupable de *manslaughter*, homicide. La cause sera portée en appel devant la Cour du banc de la reine pour qu'il soit décidé s'il peut y avoir homicide quand il n'y a eu que des menaces sans actes de violence.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise, son épouse, sont sur la mer et vont nous arriver ces jours-ci. On leur a fait des ovations à leur départ d'Angleterre, et on se prépare à leur en faire ici. Leur voyage coûte \$10,000; d'après les préparatifs qui ont été faits, on peut présumer que la princesse n'aura pas de misère durant la traversée.

La population chinoise de San-Francisco, d'après le dernier recensement, est de 32,000 y compris 7,000 domestiques. Dans ce nombre on compte 5,000 fabricants de cigares, 3,000 tailleurs, 2,800 cordonniers et bottiers, 1,500 blanchisseurs, 1,000 marchands et médecins, 1,400 joueurs de profession, 2,500 colporteurs; le reste se compose de pêcheurs, manœuvres, etc. Il y a 2,000 femmes.

En réponse à une adresse qui lui a été présentée à Liverpool, le marquis de Lorne a fait un excellent discours et parlé des Canadiens-Français dans les termes flatteurs qui suivent:

Nous sommes heureux, dit-il, de trouver au Canada des descendants de la race française, de la race dont on nous apprend de longtemps à respecter et admirer la galanterie; on regarde justement comme essentielles au bien-être du pays leur amitié et leur coopération à la vie publique, qu'orne leur présence; car nulle part la loyauté n'est plus sincère et plus enracinée que chez les Canadiens-français jouissant tous de franchises parfaites, d'une complète égalité en loi et en justice ainsi qu'en libertés constitutionnelles.

Le correspondant québécois du *World* de New-York fait le récit de miracles extraordinaires à la chapelle de Sainte-Anne, celui entr'autres d'une demoiselle de Saint-Sauveur. Cette jeune fille avait au pied un abcès des plus cruels. Etant allée, ou plutôt ayant été transportée à Sainte-Anne, elle fut soudainement guérie, à tel point qu'il ne resta pas même une cicatrice.

Pourquoi ne fait-on pas un recueil des miracles les plus évidents et les mieux constatés arrivés à Sainte-Anne, avec attestations des médecins et pièces justificatives, de manière à convaincre les plus incrédules?

Les pertes du clergé et des communautés catholiques pendant les ravages si désastreux de la fièvre jaune dans la Louisiane et les autres Etats du Sud de la république américaine:

Le diocèse de la Nouvelle-Orléans a perdu un vicaire-général, 15 prêtres, 19 sœurs; celui de Nashville, 9 prêtres, 3 sœurs; celui de Natchez, y compris Vicksburg, 6 prêtres, 4 sœurs; celui de Mobile, 1 prêtre et une sœur. Ce qui forme un total de 32 prêtres et 28 sœurs, tombés victimes en accomplissant des devoirs de charité et en soignant les malades. L'association catholique de secours a déjà dépensé \$80,000 sur les \$90,000 qu'elle a en mains.

Les Irlandais construisent en ce moment, à New-York, la plus belle cathédrale des Etats-Unis. Pour aider à la construction de ce temple, des dames ont ouvert un bazar qui fait sensation. De toutes les parties des Etats-Unis il est venu des secours, des contributions en argent, en bijoux, en objets précieux. Il y en a pour un demi-million de piastres. Le premier jour, vingt-cinq mille personnes visitaient le grand bazar, et depuis ce temps, tous les soirs on y compte sept ou huit mille personnes. Les Américains ouvrent les yeux et ne peuvent s'empêcher de rendre hommage au zèle et à la foi des catholiques.

On calcule que, dans le cours du mois, ce bazar va rapporter 250,000 piastres.

Le *Times of India* rapporte qu'une collision a eu lieu entre un steamer et un poisson monstre, près des îles de Tong-Tong.

Le vapeur *Awadyr*, de la compagnie française *Messageries maritimes*, en se rendant à Shanghai, a été soudainement arrêté par un violent choc.

Le premier moment de surprise passé, en recherchant la cause du choc, on découvrit une énorme raie ou poisson plat du même genre, dont le poids a été estimé par toutes les personnes qui se trouvaient à bord du steamer, de 8 à 10,000 livres.

Le monstre marin dormait à fleur d'eau lorsqu'il fut rudement réveillé par la proue du steamer.

On fit tous les efforts pour s'emparer de ce gigantesque poisson, mais le poids de l'animal dépassant toute prévision, ils furent inutiles, et l'animal disparut quelques instants après dans les profondeurs de l'océan.

Depuis l'ouverture du canal de Suez, la navigation à vapeur a pris dans les parages de l'archipel indien une si grande extension, et le nombre de bateaux à vapeur qui fréquentent la rade de Batavia a augmenté dans de telles proportions, que le gouvernement néerlandais a reconnu la nécessité de construire un port où les navires puissent en tout temps faire leurs opérations.

Actuellement, en effet, pendant la mousson du sud-ouest, la violence du vent et l'état habituel de la mer rendent très-difficile, parfois même impossible, le déchargement des navires en rade. Le nouveau port, dont la construction a été décidée par le gouvernement néerlandais, serait établi à la pointe de Tandjong-Priok, à l'est de Batavia, et serait relié à la ville par un canal et un chemin de fer. Les travaux, dont le gouvernement a dû se charger, faute d'adjudicataires, ont été commencés en mai 1877. On y emploie journellement 3,000 ouvriers, sous la direction d'ingénieurs et de contre-maîtres européens, et on espère qu'ils seront terminés en 1885; le nouveau port s'appellera *Prince Henry*.

Une autre grande fête musicale se prépare pour la population de Montréal. M. Martel donnera, le 28 novembre courant, un concert au Mechanics' Hall; il sera assisté de Delle Hortense Leduc. Ceux qui avaient l'habitude d'aller applaudir M. Martel ne manqueront pas d'assister à son concert pour constater les progrès qu'il a faits, entendre de la belle musique et montrer qu'on sait apprécier les sacrifices et le talent de ceux qui se dévouent à l'ingrate carrière des arts dans ce pays.

Nous nous contenterons aujourd'hui de publier la lettre que le célèbre professeur Léonard adressa à M. Martel quelques jours avant son départ de la France:

PARIS, 8 octobre 1878.

Mon cher Martel,

Je vous souhaite un bon retour dans votre patrie. Vous allez, sans aucun doute, y occuper une position importante comme virtuose et professeur. Vous connaissez tout le répertoire du violoniste, au point de vue du soliste, mais plus encore vous avez approfondi les œuvres classiques de Beethoven, Mozart, Haydn, Mendelssohn, Schumann, Bach, etc. Leurs quatuors et sonates vous sont familiers, et vous les inculque-

rez à vos compatriotes, car l'école de l'accompagnement est la principale branche de l'instruction musicale.

Bon voyage.
Votre vieux maître et ami qui vous porte une sincère affection,
H. LÉONARD.

A la rentrée des Chambres françaises, ces jours derniers, M. le président du Sénat, d'Audiffret-Pasquier, ayant à annoncer à ses collègues la mort de plusieurs membres de cette Chambre, s'est exprimé de la manière suivante sur le compte de son regretté collègue et ami, Mgr Dupanloup:

Devant cette tombe, les dissentiments politiques s'effacent, et c'est la plume d'un adversaire qui a tracé ces lignes: "Nous aimons à proclamer ce qu'il y avait de générosité, de véritable noblesse dans sa fougueuse nature; par son éloquence comme par son caractère, Mgr Dupanloup était l'une des gloires, disons mieux, était la gloire de l'épiscopat français." A cet éloge, j'ajouterai qu'il était un de ceux qui honoraient le Sénat.

D'autres diront les services qu'il a rendus à l'Eglise, aux lettres, à l'éducation de la jeunesse qui fut la préoccupation dominante de ce grand esprit. Les habitants de son diocèse, qui lui ont fait de si touchantes funérailles, garderont le souvenir de son inépuisable charité; ils diront à leurs enfants comment l'intrépide pasteur sut les protéger et les défendre pendant la guerre de 1870.

Nous, messieurs, nous ne pouvons oublier la part qu'il prenait à nos travaux. Nous entendons encore sa voix éloquente, toujours respectée de ceux même qui ne partageaient pas ses opinions. Il aimait la lutte et, pour faire triompher la raison et la vérité, il avait foi dans la libre discussion.

Oui, il aimait la liberté, dans le passé comme dans l'avenir; il ne trouvait rien pour justifier l'antagonisme que l'on prétend établir entre la liberté et les vérités que la religion enseigne.

Comme Lacordaire et Montalembert, il savait quelle force se prêtent, lorsqu'ils sont unis, les deux sentiments les plus nobles du cœur humain: l'amour de Dieu et l'amour de la patrie.

Ils remplissaient son âme; ils inspirèrent sa vie, et c'est parce qu'il les retrouvait avec un incomparable éclat dans Jeanne d'Arc, qu'il avait voué un culte à sa mémoire. Comme elle, il avait vu l'ennemi entourer sa ville; et la douleur qu'il avait ressentie augmentait son admiration pour l'héroïque jeune fille qui avait délivré Orléans.

Quels accents il trouvait pour la louer et la bénir! Avec quelle ardeur il provoquait les souscriptions pour élever un monument digne d'elle!

Il voulait plus encore: sur cette tête couronnée déjà par l'héroïsme et le martyre, il espérait placer l'auréole des saintes. A la plus pure de nos gloires nationales, au nom de Jeanne d'Arc, est attaché désormais le souvenir de son avocat passionné, l'évêque d'Orléans.

C'est avec une profonde tristesse qu'en votre nom à tous, Messieurs, je dis à nos regrettés collègues un dernier adieu.

Quelques fragments de *Confession* entendus par un missionnaire de la bouche d'un vieux Canadien, en Floride. Ce bon vieillard avait oublié ses prières latines, comme on le voit:

"Confier de la mire patente, tés mariée Virginie à Béati, ma chère Archange, de l'eau au jeune Baptiste, Père Pelot armbis, etc., etc."
"Quia peccavi, barbotte a opéré: Racule pas, racule pas, Maxime racule pas, etc." et sur ce ton jusqu'à la fin.

* *

La femme d'un paysan fermait sa cave le dimanche pour empêcher qu'il ne s'enivrait pendant les offices.

Dimanche dernier, le mari n'y pouvant tenir, démonte la serrure dès que sa femme est sortie pour se rendre à la messe, boit à franchises lipées, et se présente à l'église légèrement ému.

—Femme, dit-il à sa moitié, as-tu la clef de la cave?

—Oui, dit-elle.

—Eh ben! voici la serrure, tu peux l'y mettre tout de suite...

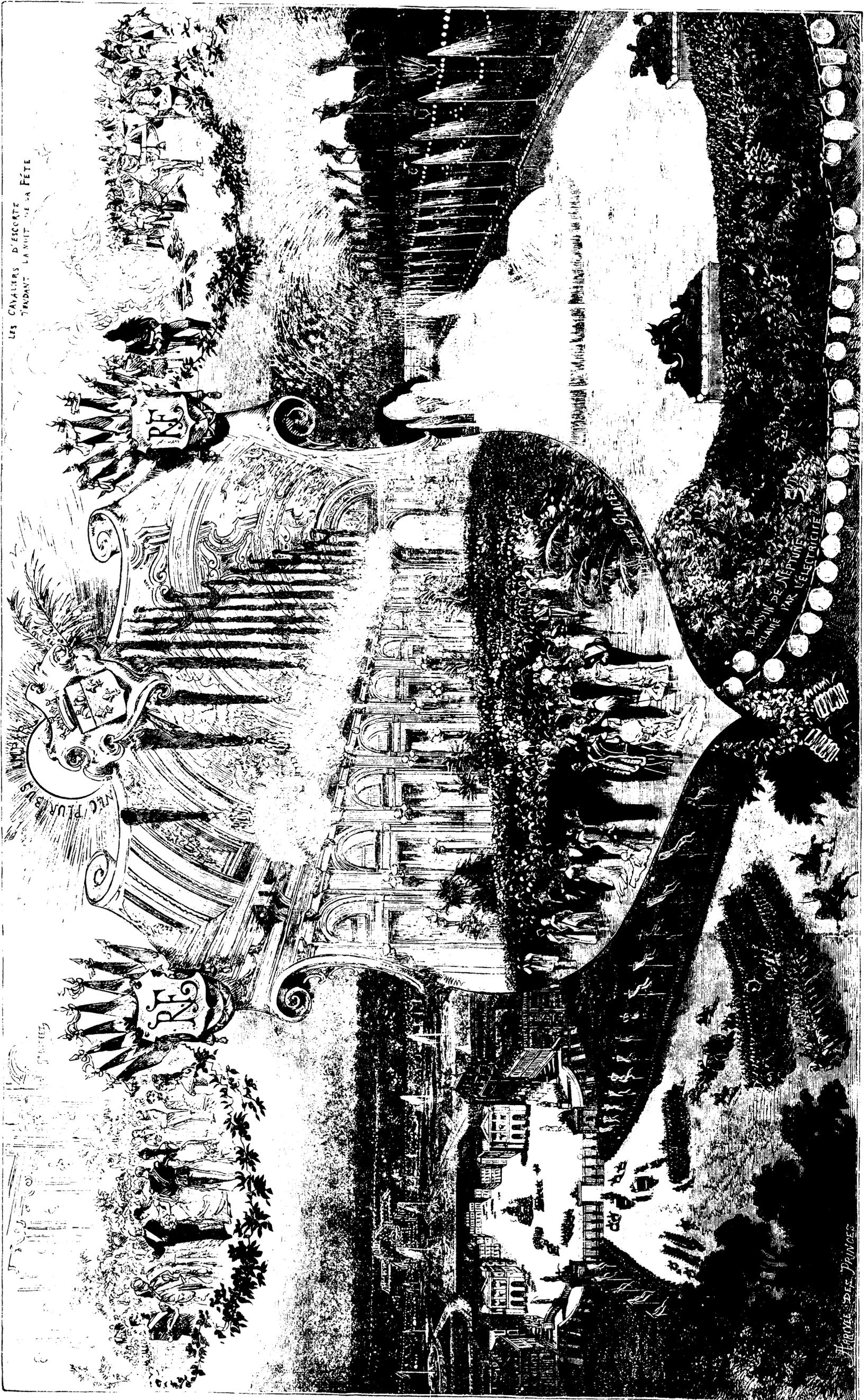
Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arragés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

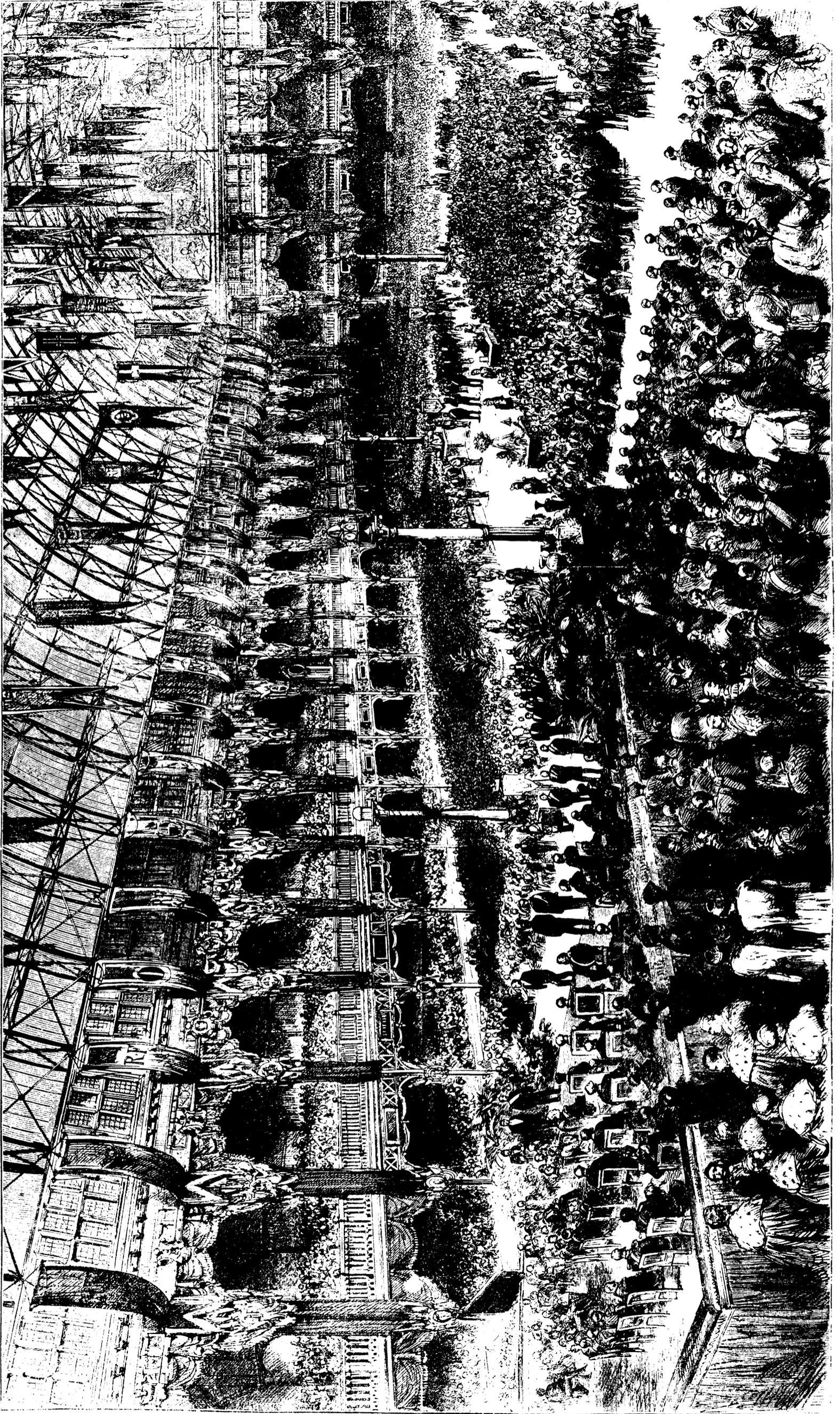
40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.



LA FÊTE DE VERSAILLES, A L'OCCASION DE LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES AUX LAURÉATS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Illuminations de la cour d'honneur du Palais. — La fête dans la galerie des Glaces. — Le buffet dans la salle du Serc. — Illuminations du parc et feu d'artifice.

(Voir notre correspondance parisienne)



EXPOSITION DE PARIS—DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES PAR LE MARÉCHAL DE MACMAHON DANS LE PALAIS DE L'INDUSTRIE

(Voir notre correspondance parisienne)

LA
BANDE ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

XV

La rédaction du *Serpenteau* et l'influence de madame de Charmière avaient fortement gâté l'esprit et le cœur de Valnoir, mais elle n'en avait pas fait un lâche.

S'il avait eu le temps de réfléchir, peut-être aurait-il hésité à s'exposer pour une inconnue d'allures suspectes ; mais le premier mouvement l'emporta, et il ne vit qu'une jeune fille charmante attaquée par un bandit.

"Attends, gredin !" cria-t-il en courant droit à l'homme.

En quelques secondes il fut sur lui et le saisit à la gorge.

"Lâchez-moi, mille tonnerres !" cria le misérable en laissant tomber le fusil qu'il tenait à la main.

Avec beaucoup de présence d'esprit, Valnoir ramassa l'arme et mit l'homme en joue en lui criant :

"Au large ! ou je te casse la tête.

— Mais c'est moi qui devrais te dire de passer au large," répondit une voix avinée.

L'inconnue avait profité de la surprise du coquin pour se dégager, et s'appuyait toute tremblante contre un arbre.

Valnoir s'approcha en croisant la baïonnette, et vit alors à qui il avait eu affaire.

L'assaillant n'était autre qu'un garde national ivre à ne pas se tenir sur ses jambes.

"Pourquoi attaquez-vous cette femme ? lui demanda Valnoir assez satisfait au fond de ne pas se trouver en face d'un ennemi plus redoutable.

— J'attaquais pas, j'arrêtais.

— Et de quel droit l'arrêtez-vous ?

— Eh ben ! quoi ! puisque je suis de service, c'est pour arrêter le monde. A quoi que ça servirait donc d'avoir fait une révolution, si un brave de la 7^e du 322^e ne pouvait pas mener une femme au poste ?

Tout en proclamant cette étrange théorie, l'ivrogne avait saisi le bout du fusil et cherchait à l'arracher des mains de Valnoir, qui crut le moment venu d'en finir.

D'un coup de poing vigoureusement appliqué, il envoya le défenseur de l'ordre rouler dans le fossé, et courut à la jeune fille.

Elle n'était pas encore tout à fait revenue de sa frayeur, mais elle trouva la force de tendre la main à son libérateur, qui la conduisit jusqu'au quai, où il la fit asseoir sur un banc pendant que l'ivrogne essayait en jurant de se relever.

Sans s'occuper davantage de ce gredin, Valnoir posa son fusil à côté de lui et tira de sa poche un flacon de sels qu'il voulut faire respirer à l'inconnue.

Il avait écarté doucement ses cheveux qui retombaient en boucles sur son front, et il admirait l'étrange beauté de ce visage pâle, à peine entrevu le jour du duel, quand la jeune fille, qui le regardait avec une attention profonde, se leva brusquement.

"Où l'avez-vous, mademoiselle ?" lui demanda Valnoir étonné.

Il voulut lui prendre encore la main, mais elle le repoussa d'un geste qui exprimait l'horreur et le dégoût.

L'amant de madame de Charmière n'était pas habitué à inspirer une répulsion aussi énergiquement caractérisée, et après le premier moment de surprise, il éprouva une irritation très-vive qu'il ne put s'empêcher d'exprimer.

"Vous avez une singulière façon de remercier les gens qui vous rendent service, dit-il d'un ton sec. Savez-vous, la belle, que j'ai bien envie de vous confier à cet aimable ivrogne qui vous appelle la-bas ?"

La jeune fille ne répondit pas, mais elle leva fièrement la tête et le regarda fixement comme pour lui dire :

"Faites-le donc, si vous l'osez !"

Les arbres du cours n'étendaient pas leur ombre jusque sur le quai, et la nuit était assez claire pour que ce jeu de physionomie fût visible.

L'inconnue était si belle ainsi, que Valnoir eut un remords et voulut se faire pardonner sa grossièreté.

"Pai tort, mademoiselle, dit-il d'une voix douce, et je conçois que j'ai pu vous blesser, mais pourquoi me traitez-vous ainsi ?"

L'éclair des grands yeux noirs s'éteignit, mais ce fut tout.

"Je ne suis pas tout à fait un étranger pour vous, reprit Valnoir en se rapprochant un peu. Je vous ai vue une fois déjà dans une circonstance douloureuse et je sais votre nom.

"Vous vous appelez Régine."

La jeune fille fit un pas sur la route.

"Pourquoi refusez-vous de me répondre ?" demanda l'amant de Rose, qui ne comprenait plus rien à ce silence obstiné.

Régine s'éloignait toujours.

"Je crois en vérité qu'elle est muette," dit à demi-voix Valnoir en se rapprochant.

La jeune fille s'arrêta court et fit un geste qui signifiait : — Partez !

"Voilà qui devient curieux ! murmura Valnoir stupéfait.

"Comment se fait-il que ce saltimbanque n'ait rien dit de cela ?"

Le saltimbanque l'avait dit, mais il l'avait

dit à Podensac, et ni le rédacteur en chef du *Serpenteau*, ni son acolyte Taupier n'avaient écouté ses confidences.

"Bah ! elle n'est peut-être pas sourde, et nous allons bien voir."

Après avoir fait tout bas cette réflexion, Valnoir reprit en touchant le bras de Régine, qui tressaillit au contact :

"Mademoiselle, je ne sais pas si vous m'entendez, mais je vous prévins que, malgré le désir que vous exprimez très-clairement de vous débarrasser de moi, je suis parfaitement décidé à vous reconduire chez vous, ou ailleurs, à votre choix.

"Je n'ai nullement l'intention de vous offenser, mais je ne puis pas vous laisser errer seule à pareille heure sur des quais déserts.

"Je vous accompagnerai donc jusqu'à ce que vous soyez à l'abri des mauvaises rencontres."

Régine s'était arrêtée et le regardait comme si elle eût suivi le mouvement de ses lèvres.

"Je vous ferai remarquer, d'ailleurs, continua Valnoir, qui crut l'avoir persuadée, que si vous voulez cacher le but de votre promenade nocturne, vous vous y prenez fort mal.

"Où que vous alliez dans ce costume, et surtout par le temps où nous vivons, vous serez certainement arrêtée, comme vous avez déjà failli l'être deux fois.

"Ne niez pas ! je vous suis depuis la place de la Madeleine, et je vous ai vue sur le banc où les gardiens de la paix sont venus vous protéger.

"Or, quand vous serez tombée entre les mains d'une patrouille ou d'un agent de police, votre secret sera, ce me semble, très-compromis."

La jeune fille fit de la main un signe que son protecteur volontaire prit pour un consentement, et se mit à suivre rapidement le quai dans le sens du cours de la Seine.

"C'est trop fort ! s'écria Valnoir en marchant obstinément à côté d'elle ; c'est trop fort ! et l'histoire est trop curieuse pour que je ne tienne pas à en avoir le cœur net."

Plus il avançait dans cette aventure, assurément fort inattendue, plus il se perdait en conjectures, et plus il avait envie d'aller jusqu'au bout.

Avant de se lancer dans la politique, il avait écrit des romans, et il lui était resté de son ancien métier un fonds d'imagination qu'il ne trouvait guère l'occasion de dépenser dans sa liaison avec madame de Charmière.

Rose, qui excellait dans la conduite des affaires de cœur, manquait absolument d'imprévu, et chez elle les querelles et les tendresses alternaient avec une régularité désespérante.

Valnoir, faible comme tous les amoureux, s'accommodait de ces relations aussi réglées qu'un bordereau d'agent de change, mais le naturel revenait au galop depuis que l'ex-romancier se retrouvait en présence du charme de l'inconnue.

Ce n'était que de la curiosité, et son ardeur pour madame de Charmière n'y avait rien perdu ; seulement c'était de la curiosité surexcitée jusqu'à la passion.

Tout en marchant, il observait Régine, qu'il avait peine à suivre tant elle se hâtait, et il s'exasperait de ne rien lire sur son visage.

La jeune fille ne se retournait plus. Elle avançait en ligne droite, et ses yeux fixes semblaient regarder un but invisible pour son persécuteur.

Le quai de Billy fut parcouru d'un pas qui s'accélérait toujours, et le Trocadéro était déjà dépassé quand Valnoir fit une dernière tentative.

"Régine ! ma chère enfant ! arrêtez-vous, je vous en supplie ! dit Valnoir d'une voix émue ; la route est déserte et vous menez au mur d'enceinte ; les portes sont fermées depuis le siège. Évidemment, vous suivez ce chemin pour me laisser, et vous n'y parviendrez pas.

"Revenez avec moi, et je vous donne ma parole d'honneur de vous remettre entre les mains de votre tuteur, de ce Pilevert qui vous a élevée."

Régine ne parut pas entendre. Ses traits immobiles n'exprimaient rien qu'une sorte d'exaltation intérieure.

On aurait dit une somnambule qui marche sans voir la terre où elle pose son pied.

Passy fut dépassé, puis le quartier d'Auteuil qui touche au pont de Grenelle.

Les rares passants qu'on avait rencontrés ne s'étaient pas occupés de ce couple, dont l'allure éveillait l'idée d'un jeune ménage pressé de regagner son domicile.

La colère commençait à prendre Valnoir ; une colère froide faite de lassitude et surtout d'orgueil froissé.

Encore quelques minutes et ils allaient arriver à la porte du Point-du-Jour.

L'amant de Rose ne se souciait nullement d'être forcé d'expliquer sa singulière équipée aux gardes nationaux de service aux remparts.

"Décidément, dit-il en serrant les dents, il paraît que vous ne voulez pas m'écouter.

"Eh bien ! puisque vous tenez à vous faire arrêter, c'est moi qui vais m'en charger."

Et il saisit brusquement le bras de Régine.

La jeune fille se dégagait d'un bond et se jeta, en courant de toutes ses forces, dans une ruelle qui s'ouvrait à gauche de la route.

Valnoir la poursuivait ; mais il était fatigué, et la fugitive arriva sur le quai avant qu'il réussit à l'atteindre.

Le viaduc du chemin de fer de ceinture dressait devant eux ses arches colossales, et la rive était encombrée par des embarcations de toute forme et de toute grandeur.

"Sacré-bien ! elle va se jeter à l'eau," cria Valnoir en voyant qu'elle se lançait sur ce plancher flottant.

Il la suivit en sautant de barque en barque, et il arriva en même temps qu'elle dans un canot plus avancé dans la Seine que les autres.

Au moment où il saisissait son manteau, Régine s'échappa de ses mains par un effort suprême et se précipita dans le fleuve.

XVI

Valnoir était tellement surexcité, qu'il fut sur le point de se jeter à l'eau après la fugitive.

Les actions violentes ont le pouvoir de réagir sur le moral, et telle résolution extrême dont on serait incapable quand on se promène tranquillement, vous vient tout naturellement après une course éfrénée.

Un soldat, sous le feu, enlève en trois enjambées une barricade qu'il mettrait cinq minutes à franchir de sang-froid.

De même, le rédacteur en chef du *Serpenteau*, qui, deux heures plus tôt, n'aurait peut-être pas jeté son cigare pour sauver la vie à Régine, faillit sauter dans la Seine, uniquement parce qu'il s'était échauffé de corps et d'esprit en poursuivant la jeune fille.

La réflexion, il est vrai, le calma promptement, et il s'arrêta à temps ; mais enfin il avait hésité au moins une minute.

La chute de Régine avait fait très-peu de bruit, et d'ailleurs le quai paraissait absolument désert, de sorte qu'il ne fallait pas compter sur un secours étranger.

Du reste, Valnoir, déjà refroidi, se souciait médiocrement d'appeler à son aide.

Il lui aurait fallu expliquer ce qu'il faisait là et raconter tout au long cette aventure aussi ridicule que tragique.

Pendant qu'il faisait rapidement toutes ces réflexions, il crut voir le corps de la jeune fille reparaitre sur l'eau à quelques mètres du canot.

Un remords le prit, et il pensa alors à ramer vers la noyée.

Il se baissait pour détacher l'embarcation, quand il s'aperçut que c'était chose faite.

L'élan de deux personnes lancées à toute vitesse et tombant à la fois dans cette coquille de noix avait rompu la corde qui l'amarrait, et le canot s'en allait à la dérive.

"Bon ! pensa Valnoir revenu tout à coup à son premier mouvement, j'arriverai plus vite."

Un coup d'œil rapide lui avait montré un point noir flottant à la surface.

Il était encore temps.

Le journaliste, avant de devenir un homme politique, avait assez fréquenté les parages de Bougival pour acquérir des notions suffisantes sur l'art du canotage.

"J'aurai bien du malheur si je ne la repêche pas," murmura-t-il en cherchant les avirons qui manquaient au bordage.

Mais il eut beau explorer le fond du bateau, il n'y trouva rien qui ressemblât à une rame.

Il se releva vivement et tâcha de saisir une des barques voisines.

Elles étaient déjà trop loin, et il fallut renoncer à l'espoir de s'y accrocher.

Le courant n'était pas très-fort auprès de la rivière, mais les mouvements brusques de Valnoir avaient déjà poussé l'embarcation fort au large, et, dans le milieu de son lit, la rivière roulait assez d'eau pour l'entraîner rapidement.

Le viaduc se dressait devant l'amant de Rose, qui commençait à s'inquiéter des suites de son équipée.

Il n'avait aucun moyen de diriger le canot que le cours du fleuve conduisait vers l'arche centrale.

Mais il lui restait l'espoir de saisir en passant un des anneaux de fer rivés dans les piles, et il se tint prêt à utiliser cette ancre de salut.

L'ombre du pont colossal s'étendait au loin sur la Seine, et le corps de Régine avait disparu.

Valnoir pensa que la pauvre fille était noyée, et il ne s'occupa plus que de lui-même.

Plus le viaduc se rapprochait, plus le courant augmentait de force, et le bateau fut emporté très-rapidement sous la voûte.

Valnoir se tenait d'une main au bordage et de l'autre tâchait d'accrocher un point d'appui.

En s'allongeant beaucoup, au risque de faire chavirer le canot, il atteignit les pierres de la maçonnerie, mais ses doigts glissèrent sur leur surface polie, et les anneaux, placés trop haut ou trop bas, lui échappèrent.

En quelques secondes, l'arche fut franchie, et Valnoir, fatigué de ses efforts inutiles, allait se laisser retomber au fond de la barque, lorsqu'il aperçut une masse noire qui barrait la rivière un peu plus bas.

L'espoir lui revint en se rappelant qu'on avait planté là tout récemment des pilotis pour s'opposer aux tentatives nautiques des Prussiens, et que cet obstacle devait forcément arrêter le canot.

Mais il avait compté sans les nécessités de la défense. Pour faciliter les manœuvres des canonnières et des batteries flottantes, on avait laissé un passage libre au milieu du barrage, et, par malheur, la barque était entraînée tout droit vers cette ouverture.

Si le navigateur forcé avait eu en sa possession un instrument quelconque, ne fût-ce qu'un simple bâton, il aurait encore eu quelque chance de se retenir à un des pieux de l'estrade ; mais le canot ne contenait absolument rien que deux banquettes solidement clouées.

On en avait enlevé jusqu'au gouvernail, dont Valnoir, à défaut de rames, aurait pu se servir pour modifier la direction.

Au moment où, bien malgré lui, il passait juste au milieu de la porte d'eau, il eut un moment de vive émotion en voyant flotter à sa portée un objet dont il ne pouvait distinguer la forme.

Croyant mettre la main sur un point d'appui, il se pencha et saisit le manteau de Régine qui était resté sur l'eau.

Valnoir reconnut sur-le-champ ce vêtement et le jeta au fond de la barque, en pensant que c'en était fait de la jeune fille. Il ne se demanda pas ce qu'était devenu le corps, car le moment eût été mal choisi pour se livrer à de longues réflexions.

La situation devenait très-grave. Tant qu'il avait navigué en deçà de l'enceinte, l'amant de madame de Charmière ne courait pas de grands risques.

Le pis qui pouvait lui arriver, c'était d'être forcé d'appeler au secours et d'expliquer les motifs de sa promenade sur la Seine à des soldats ou à des gardes nationaux.

Maintenant, il venait de dépasser la ligne des fortifications, et le courant l'entraînait lentement, mais sûrement, vers des dangers beaucoup plus sérieux.

Valnoir, fort au courant des nouvelles militaires, en sa qualité de journaliste, savait parfaitement que les Prussiens occupaient déjà la rive gauche de la Seine, et le fleuve faisait assez de détours pour que la barque, livrée à elle-même, eût grande chance d'aller aborder en pays ennemi.

C'était le renversement de tous les projets d'avenir politique du rédacteur en chef, et, ce qui le désolait encore davantage, c'était de perdre Rose.

D'ailleurs, on racontait que les prisonniers étaient expédiés au fond de l'Allemagne, et la perspective de passer l'hiver dans quelque bourg perdu de la Poméranie était désolante pour un homme dont la vie, les amours et l'ambition tenaient si étroitement au boulevard des Italiens.

Valnoir envisageait tristement cette chance ; il pensait aussi que les tirailleurs français et prussiens garnissaient les bords de la Seine, et qu'il allait bientôt se trouver entre deux feux.

Il s'étonnait même d'avoir pu franchir sans accident l'espace qui s'étendait entre le viaduc et les fortifications.

Le bruit sec d'un coup de fusil interrompit ses réflexions, et une bulle vint frapper l'eau à quelques mètres de la barque.

On avait tiré sur lui du bastion du Point-du-Jour qu'il venait de dépasser.

Le premier mouvement de Valnoir fut de se coucher au fond du canot.

Il était brave, dans le sens qu'on donne assez légèrement à ce mot, c'est-à-dire qu'il ne refusait pas de se battre avec les gens qu'il insultait, et qu'il se tenait convenablement sur le terrain ; mais il n'était pas assez maître de ses nerfs pour ne pas saluer les balles quand personne ne le regardait.

L'idée qui lui vint ensuite fut d'appeler et de se faire reconnaître comme Français ; mais il n'était pas bien sûr d'être compris, et ses cris pouvaient fort bien attirer sur lui une décharge générale.

Il crut plus prudent de se laisser dériver encore un peu et de se fier à sa bonne étoile.

Pour le moment, la barque suivait le milieu de la rivière ; la nuit était assez sombre, et, en se tenant coi, Valnoir avait des chances pour éviter les projectiles, jusqu'à ce qu'une heureuse direction du courant le poussât vers la rive droite.

Malheureusement, le coup de feu parti du bastion avait réveillé les tirailleurs dispersés sur les berges, et la fusillade commençait à pétiller.

Le danger n'était pas immédiat, car l'engagement avait lieu un peu plus bas ; mais, dans quelques minutes, la barque, qui suivait lentement le fil de l'eau, allait se trouver fort exposée.

Valnoir s'était assis à l'arrière et il regardait autour de lui avec inquiétude, quand il crut distinguer en avant et à droite un nageur qui cherchait à aborder en terre française.

Cette fois, il n'y tint plus et il cria de toutes ses forces :

"A moi ! à moi !"

Mais, soit qu'il n'eût pas entendu, soit qu'il eût ses raisons pour ne pas obtempérer à l'invitation, le nageur, au lieu de s'arrêter, accéléra ses mouvements, et disparut presque aussitôt dans les saules qui bordaient la rive.

Valnoir aurait bien voulu faire comme lui, mais dans ses exercices de canotier il avait négligé la natation, et il était incapable de faire dix brassées.

Mieux valait encore tember entre les mains des Prussiens que de se noyer, et bien lui en avait pris déjà de n'avoir cédé à son premier mouvement en se jetant à l'eau après Régine.

Par contre, il regretta bientôt d'avoir appelé, car trois ou quatre coups de fusil partirent de la rive gauche, et un bruit sec et mat l'avertit que les balles avaient frappé l'avant du canot.

Valnoir se coucha encore une fois et ne bougea plus.

En ce moment, il regrettait amèrement la sotte fantaisie qui l'avait poussé à suivre Régine, et il aurait donné volontiers la pleine et entière propriété du *Serpenteau* pour que le bateau obliquât à droite.

Mais il crut, au contraire, s'apercevoir qu'il tendait plutôt vers le côté opposé, et surtout qu'il filait moins vite.

Le courant était cependant à peu près le même, mais l'embarcation semblait alourdie.

Valnoir cherchait dans sa tête l'explication de ce phénomène, quand il sentit une fraîcheur très-vive.

Il allongea la main et la retira mouillée.

Il tâta encore et ne put retenir un cri de désespoir.

L'eau entra par l'avant, et le canot commençait à s'enfoncer lentement.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro)

DEUX HISTOIRES DE ZOUAVES

On cita, lors des premières années de l'occupation d'Afrique, une anecdote qui montre combien, à leur origine, les zouaves avaient la vocation commerciale. Alexandre Dumas, notre maître à tous dès qu'il s'agit de raconter, l'attribue à tort aux zéphyrs; malgré cette petite erreur, nous reproduisons ici textuellement la spirituelle narration du romancier célèbre.

C'est Bougie qui a vu s'accomplir un des faits les plus curieux qui soient consignés dans la biographie destinée à porter aux races futures les faits et gestes des zéphyrs. Ce fait est celui de la vente du corps de garde même où un zéphyr était en prison.

Ce corps de garde était une charmante maison neuve avec des barreaux de fer aux fenêtres, et une porte enjovée et renforcée en même temps de têtes de clous; c'était une demeure fort aimable à une époque où les Kabyles venaient faire des excursions jusque dans la ville. Aussi un colon nouvellement débarqué s'approcha-t-il de cette maison et l'examina-t-il avec un air de convoitise qui ne laissait aucun doute sur son désir de se l'approprier.

Sur quoi, la fenêtre s'ouvrit; un zéphyr parut, et à travers les barreaux, un dialogue s'entama.

— Voilà une charmante maison, militaire, dit le colon.

— Oui, pas trop laide, dit le zéphyr.

— A qui est-elle?

— Parbleu! à celui qui l'habite, ce me semble.

— Elle est à vous?

— Elle est à moi.

— En propriété ou en location?

— En propriété.

— Peste! vous n'êtes pas malheureux. Il y a peu de militaires logés comme vous.

— J'ai profité d'un héritage qui m'est survenu et je l'ai fait bâtir. D'ailleurs, la main-d'œuvre n'est pas chère en Algérie.

— Combien vous coûte donc ce petit palais?

— Douze mille francs.

— Donnez-moi du temps, je vous fais gagner deux mille francs dessus.

— Eh! eh! l'affaire peut s'arranger. Justement il m'est arrivé des malheurs qui me forcent de vendre.

— Des malheurs!

— Oui, mon banquier a fait faillite.

— Voilà qui tombe à merveille!

— Hein?...

— Non, je veux dire, voilà qui est bien malheureux.

— Combien donnez-vous comptant?

— Mille francs... et le reste...

— Oh! le reste, cela m'est égal. Je vous donnerai tout le temps que vous voudrez pour le reste.

— Cinq ans?

— A merveille! cinq ans, dix ans, j'ai besoin de mille francs. Voilà tout.

— Alors c'est une affaire faite. J'ai justement les mille francs sur moi.

— Allez m'attendre chez le marchand de vins.

— J'y vais.

— Seulement, en passant là-bas, voyez-vous, au coin de la rue, envoyez-moi le grand blond. C'est le serrurier du régiment. Il faut vous dire que mes camarades, pour me faire une farce, m'ont enfermé et ont emporté la clé.

— Je vous l'envoie.

Et le colon tout courant alla attendre son propriétaire chez le marchand de vins, tout en lui envoyant, bien entendu, le serrurier demandé. Le serrurier arriva: la situation lui fut exposée; il s'agissait de partager les mille francs entre le prisonnier, le serrurier et la sentinelle.

Au bout de cinq minutes, la sentinelle était prévenue et la porte ouverte.

Au bout d'une demi-heure, le contrat était débattu, réglé, signé, et le zéphyr empocha sa part des mille livres.

Deux heures après, le colon emménageait.

Un officier passa avec une patrouille. Il vit qu'on descendait tout un mobilier à la porte du corps de garde.

La porte était ouverte; il entra.

Le colon faisait clouer des planches.

Il regarda un instant avec stupéfaction. Puis, enfin:

— Que diable faites-vous là? demanda-t-il.

— Ce que je fais? Pardieu! vous le voyez bien: j'emménage.

— Vous emménagez! Où cela?

— Dans ma maison.

— Dans quelle maison?

— Dans celle-ci.

— Cette maison est à vous?

— Elle est à moi.

— Et comment est-elle à vous?

— Parce que je l'ai achetée, donc.

— A qui?

— A son propriétaire.

— Où était son propriétaire?

— Il était dedans.

L'officier regarda ses soldats: ses soldats se regardaient depuis longtemps; ils avaient compris ce que lui commençait à comprendre.

— Et qu'est devenu le propriétaire? continua l'officier.

— Cela ne me regarde pas, fit insoucieusement le colon en continuant d'arranger son bazar.

— Comment! cela ne vous regarde pas. N'était-il donc pas enfermé?

— Si fait! imaginez-vous que ses camarades lui avaient fait une farce et l'avaient enfermé; mais je lui ai envoyé le serrurier du régiment, un grand blond, et il est venu me rejoindre chez le marchand de vins, où nous avons passé le contrat.

— Devant notaire?

— Non, un sous-seing. Mais d'ici à trois mois je le ferai valider.

— Et il a touché?...

— Mille francs comptant.

L'officier ne put s'empêcher d'éclater de rire. Le colon le regarda avec étonnement.

— En doutez-vous? demanda-t-il.

— Ma foi!

— Tenez, voilà le papier.

L'officier lut et trouva un sous-seing parfaitement en règle, contenant quittance de mille livres et obligation des treize mille autres.

Le colon avait acheté à un zéphyr en punition, la salle de police du régiment.

L'affaire fut portée devant le tribunal de Bougie, qui n'eut pas le courage de punir l'auteur de cet admirable tour de passe-passe. Le zéphyr fut acquitté et revint au quartier sous les arcs-de-triomphe que lui dressèrent ses camarades.

C'est aussi le zéphyr qui a inventé le rat à trompe.

Nous allons raconter un fait presque incroyable et qui cependant est de notoriété publique en Algérie.

A l'époque où la commission scientifique explorait la province de Bone, le 3^e bataillon de zéphyrs tenait garnison dans cette ville.

Un matin, le président de la commission vit arriver chez lui un zéphyr porteur d'une cage dans laquelle frétillait un petit animal, objet des attentions les plus délicates de la part de son propriétaire.

L'attention du savant fut éveillée par la façon amicale dont le zéphyr parlait à l'animal enfermé dans la cage.

— Que m'apportez-vous là, mon ami? demanda-t-il au zéphyr.

— Oh! mon colonel (le président de la commission scientifique était un colonel, homme d'infiniment d'esprit que nous avons tous connu); oh! mon colonel, une petite bête pas plus grosse que le poing, seulement vous n'en avez jamais vu de pareille.

— Voyons, montre-moi cela.

— Voilà, mon colonel.

Et le zéphyr remit à l'officier la cage qui renfermait son trésor.

— Eh! mais c'est un rat que tu m'apportes là! fit le colonel.

— Oui, mais c'est un rat à trompe, rien que cela.

— Comment! un rat à trompe!

— Oui, étudiez, examinez, prenez une loupe, si vous n'y voyez pas avec vos yeux.

Le colonel étudia, examina, prit une loupe et reconnut un rat de l'espèce ordinaire; seulement, comme l'avait dit le zéphyr, ce rat avait une trompe.

Trompe adhérente au nez, placée à peu près comme est placée la corne du rhinocéros; trompe douée de mouvement et

presque d'intelligence. Du reste, identité parfaite avec les rats de l'espèce commune.

Seulement la trompe dont il était orné donnait à celui-là une valeur particulière, une valeur idéale.

— Hum! hum! fit le savant.

— Eh! eh! fit le zéphyr.

— Combien ton rat?

— Mon colonel, vous savez bien que mon rat n'a pas de prix; mais pour vous ce sera cent francs.

Le colonel en eût donné mille pour avoir ce sujet précieux.

Il l'examina de nouveau. C'était un mâle.

— Serait-il possible d'avoir la femelle? demanda-t-il.

— Peste! fit le zéphyr, vous n'êtes pas dégoûté. Je comprends: vous voulez avoir de la race. Donnez cent francs du mâle, et l'on tâchera de vous avoir la femelle.

— Quand cela?

— Ah! dame! c'est un animal bien fin, bien subtil; la disparition de celui-ci aura donné l'éveil à la tribu. Je ne puis répondre de rien avant quinze jours ou trois semaines.

— Je vous donne un mois.

— Et il y aura cent francs pour la femelle?

— Comme il y a eu cent francs pour le mâle.

— Vous aurez votre femelle.

— Voilà les cent francs.

— Merci, mon colonel!

Et le zéphyr enpocha les cent francs. Trois semaines après, il revint avec un rat à trompe du sexe féminin.

— Tenez, mon colonel, voilà votre bête; seulement elle m'a donné du mal, je vous en réponds.

Le colonel examina la bête: rien n'y manquait, sa satisfaction était au comble; il avait la paire.

Aussi fut-il pendant quelque temps l'objet de l'envie de tous ses compagnons. M. Xavoisier n'en dormait plus et M. Delamalle en était malade. Ils demandaient des rats à trompe à tous les zéphyrs qu'ils rencontraient. Ceux-ci se regardaient et répondaient:

— Comprends pas.

Le rat à trompe était à la hausse.

Le premier qui reparut fut vendu deux cents francs. Puis cet animal si rare commença à se vulgariser; il n'y avait pas de jour où il n'y eût un rat à trompe à vendre.

Ils descendirent à cent francs, puis à cinquante, puis à vingt-cinq.

La recette des rats à trompe était connue. Elle était, à peu de différence près, la même que celle indiquée par la *Cuisinière bourgeoise* pour faire un civet de lièvre.

Seulement, au lieu de faire un civet de lièvre il ne faut qu'un lièvre, pour faire un rat à trompe, il faut deux rats.

On prend le bout de la queue de l'un, que l'on greffe en écusson sur le nez de l'autre: on soutient l'adjonction par un emplâtre de diachylon, on emmaillote l'animal de manière à ce qu'il ne dérange pas l'appareil! au bout de quinze jours on lui rend sa liberté, et le tour est fait.

A partir de ce moment, la queue devient adhérente au nez du rat, comme un ergot devient adhérent au crâne d'un coq, et vous avez un rat à trompe.

Seulement les rats à trompe ne se reproduisent pas, avec une trompe, du moins. Quand on veut en avoir, il faut les greffer.

ALEXANDRE DUMAS PÈRE.

LA FARINE D'AVOINE

Un savant chimiste a constaté que la farine d'avoine est presque aussi nutritive que le meilleur bœuf et qu'elle est beaucoup plus riche que le pain de blé pour la nourriture des os et des muscles.

Dans des observations faites sur les élèves d'une Université, à Edimbourg, il a trouvé que ceux des élèves qui, dans leur jeune âge, avaient habituellement mangé, une ou plusieurs fois par jour, de la farine d'avoine ou *porridge*—bouillie ou autrement, étaient plus robustes, avaient le teint plus frais que les autres.

C'étaient presque tous des Ecossais et des Irlandais. On sait que chez eux, la farine d'avoine mêlée au lait entre pour beaucoup dans leur nourriture. On sait aussi que les cultivateurs de ces deux nations qui ne s'adonnent pas à l'intempérance vivent très-vieux. Il n'est pas rare d'en voir arriver à l'âge de 100 ans et même jusqu'à 115 ans.

On a de ces exemples de longévité parmi les cultivateurs écossais de la province d'Ontario.

La farine d'avoine convient très-bien au repas du matin. On voit des familles bien posées, en cette ville, qui en font habituellement usage, au déjeuner.

Les cultivateurs écossais et irlandais, en faisant usage de cette farine, y gagnent en santé, d'abord, puis se dispensent, dans une certaine mesure, d'acheter de la farine de blé, qu'on ne sème pas en quantité suffisante dans la province de Québec pour subvenir aux besoins de la population. On voit même un grand nombre de cultivateurs acheter de la farine de l'Ouest pour leur nourriture de tous les jours, sans songer que, dans la farine d'avoine, ils trouveraient un substitut qui les mettrait en état de diminuer notablement leurs achats de farine de l'Ouest et ménager leurs bourses d'autant.

Il n'y a pas de doute que les cultivateurs canadiens-français pourraient vivre d'une manière plus économique en modifiant un peu, en ce sens, leur régime de vie, et faire des économies qu'ils ne peuvent faire en consommant toujours des choses coûteuses. Les enfants aussi y gagneraient en santé et seraient plus robustes pour résister aux travaux des champs.

On a vu fréquemment, surtout dans le district de Montréal, des cas où un cultivateur canadien-français ne pouvait plus vivre sur sa terre et était criblé de dettes. Cette terre tombait entre les mains d'un cultivateur écossais, qui payait le prix d'achat par versements annuels, et finissait ensuite par faire un riche cultivateur. La clef se trouvait dans la manière économique de vivre.

En face de l'hiver de misère qui se présente, où l'ouvrage des chantiers manque, la population pauvre de la ville pourrait peut-être adopter un genre de vie moins dispendieux, dans le sens indiqué ci-dessus. L'avoine croît en abondance ici et cette farine est toujours à bon marché.

— *Journal des Trois-Rivières.*

CONSEILS UTILES

Nous avons donné, il y a quelque temps, un procédé pour la conservation des œufs. On nous communique un autre moyen, qu'on peut employer en tout temps.

Le jour où les œufs sont pondus, on les fait bouillir une minute et demie. Ensuite on inscrit au crayon, sur la coquille, la date de la récolte; on les dépose dans un endroit sec et froid. Ils se conservent froids durant plusieurs mois. On les consomme par ordre de date. Quand on veut s'en servir, on les met dans l'eau froide qu'on fait bouillir.

Les propriétés du citron en font un fruit des plus recommandables. La pulpe de citron, appliquée sur un cor ou sur un duillon, fera disparaître celui-ci en un jour ou deux. On renouvellera cette pulpe matin et soir. Au début d'un rhume, l'usage de la limonade sucrée guérira vite de la toux. Au printemps, si l'on mange chaque jour une tranche de citron, avant de déjeuner, on prévient cette sensation de lassitude qu'on éprouve à l'approche de la chaude saison. Enfin, le citron sert à reconnaître si les poudres de toilette renferment, dans leur composition, des ingrédients nuisibles ou dangereux: on dépose une cuillerée de poudre de riz dans un vase, et on exprime au-dessus du jus de citron. S'il se produit de l'effervescence, la poudre ferait du tort à la peau, il ne faut pas l'employer.

AVIS

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant les Nos. 7 et 18 de cette année, que nous voulons bien payer.

A la correctionnelle.

— Prévenu! non content d'avoir volé le portemonnaie du plaignant, vous l'avez encore roué de coups.

— Mon président, je savais que cela lui ferait de la peine d'avoir perdu son argent, j'ai voulu l'étourdir.



LE VILLAGE DE SIN, PRÈS DE DOUCH, tableau de Corot. (Exposition rétrospective des œuvres des maîtres modernes, galeries Durand-Ruel.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Moncasi, qui a essayé de tuer le jeune roi d'Espagne, a été condamné à mort; il a avoué que son crime était prémédité depuis 1877, et qu'à cette époque déjà, pendant une visite du roi à Tarragone, il avait l'intention de mettre son projet à exécution. L'avocat de Moncasi a dit que son client était fou, et qu'il fallait recommencer l'instruction de l'affaire.

On affirme que le pape veut s'adresser directement au czar en faveur des catholiques polonais, et, si cet appel est inutile, il lancera une encyclique condamnant la conduite de la Russie.

Le déficit du budget prussien pour l'année courante sera considérable.

Il est constaté maintenant que les démocrates auront une majorité dans les deux Chambres, au Sénat comme au Congrès des États-Unis. Ce sera la première fois qu'ils auront eu cet avantage depuis l'administration de Buchanan.

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

Lettres adressées à M. Fréchette par les premiers écrivains et poètes de France, au sujet de ses poésies :

PARIS, 1er octobre 1877.

Monsieur et cher poète, Pèle-Mêle m'est parvenu avant-hier seulement, et, ayant ouvert sur le champ votre livre, je ne l'ai fermé qu'après l'avoir achevé. Je vous remercie bien cordialement du plaisir que m'a causé cette lecture, et je vous félicite sans restriction du talent si varié qui est répandu dans votre œuvre—amour, tendresse, mélancolie, sentiment profond de la nature, sentiment vrai de la patrie, il y a de tout cela dans ce ravissant volume. Encore une fois, merci, et mille fois bravo.

PAUL DÉROULEDE.

PARIS, 20 octobre 1877.

Monsieur et très-honoré confrère, J'ai reçu et lu avec un vif sentiment de plaisir, où la plus sincère et la plus profonde sympathie se confondait avec la haute estime de votre talent, votre livre poétique envoyé de si loin.

Ce que je pense du livre et de l'auteur, je l'ai dit, encore imparfaitement à mon gré, dans l'article de la Gazette des Dimanches que je vous adresse. Si j'avais eu plus de place, j'aurais certainement développé l'expression de mon jugement personnel. Mais j'ai cru que le meilleur éloge qu'il me fut possible de faire de vos poésies, c'était la citation d'un grand nombre d'extraits, où l'on trouverait, dans un contraste frappant, toutes les notes de votre manière, allant de la tendresse et de la grâce à la force qui s'impose et entraîne. Puisse ce petit journal nous servir de trait-d'union!

Ma mère, Mme Eliza Frank, me charge de vous adresser aussi une pièce de vers qu'elle a composée sous l'impression de la lecture des pièces si touchantes et si belles, où votre patriotisme canadien se rattache au souvenir de la vieille mère-patrie, de notre patrie commune dans le passé, sinon dans le présent—la France.

FÉLIX FRANK.

Voici les vers de Mme Frank :

Les pays sont lointains—mais les cœurs sont tout Quand ils vibrent à l'unisson! [proches, Je sais, poète, une chanson Qu'on peut appeler sans reproches :

C'est la brave chanson que se disent si bien Les âmes à travers l'espace; Pour l'entendre, l'oiseau qui passe Suspend son vol aérien.

C'est le chant fraternel de ces amitiés fortes Qu'un océan n'arrête pas; Les autres sont, hélas! des mortes... Les amis vont du même pas!

Cette chanson, que j'ai tant de fois entendue, Un fils me la redit souvent: Il en jette la note au vent, L'œil abimé dans l'étendue!

Aussi, comme un écho, lorsque vole aujourd'hui Vers son logis—fière et légère— Cette chanson qui nous est chère, L'âme entière palpite en lui.

Merci donc à celui qu'un même sang fait vivre, Non le sang mortel de la chair, Mais celui—plus chaud et plus clair— Qui fait le poète et l'enivre!

Merci, frère!—Des bords du fleuve ensoleillé Ta jeune chanson nous arrive Avec un parfum de la rive Où ton rythme s'est éveillé.

Merci d'avoir voulu que le sol des ancêtres Bât cette goutte de cristal, Et que de ton pays natal Nous vint ce qui sacre les êtres,

L'amour—ce feu divin dont toute âme a besoin Pour résister aux jours de glace! Désormais, qui dira: "Trop loin!" Aux cœurs séparés par l'espace?

ELIZA FRANK.

Paris, 21 août 1877.

M. Fréchette a répondu par le sonnet suivant :

Quand la nuit tombe—aux bords secrets des [étangs clairs Dont le flot, balancé dans son urne trop pleine, Inonde vaguement de ses pâles éclairs Un fouillis d'ajoncs d'or qui tremble à chaque [haleine,

Avez-vous entendu—voix d'ange ou de sirène— Animant tout à coup l'ombre des bois déserts, D'un rossignol ému la cantate sereine S'élever lentement dans le calme des airs?

Tout fait silence alors—souffles, soupirs, mur- [mures, Lyres des soirs que Dieu suspendit aux ramures, De la brise et des nids colloques échantés...

Madame, vous avez de l'oiseau solitaire L'accent victorieux, et chacun doit se taire Dans le ravissement, sitôt que vous chantez!

Lévis, octobre 1877.

LE VILLAGE DE SIN

Quelle tendresse, quelle poésie vraiment idylliques dans ce cadre charmant de Corot, qui en a tant signé d'une grâce accomplie! Nous en connaissons peu de cet artiste d'une disposition plus intéressante, d'une coloration plus fine et plus douce. On respire à pleins poumons sous ces arbres sans contours précisément saisissables; un air pur abonde de tous côtés, l'herbe est humide, son arôme nous réjouit; ce ne sont pas les lignes d'un style austère qui retiennent notre esprit; non, un sentiment plus intime, celui des suaves harmonies de la campagne, nous remplit le cœur d'une gaieté sereine.

GUERRE.—C'est le cri de guerre de tous les manchonniers de Montréal contre la maison DUBUC, DESAUTELS & Cie., qui offre ses fourrures à 20 pour 100 en bas du prix coûtant. En outre des bas prix, il y a la grande variété, les bonnes qualités, le fini et les nouveaux goûts de ses pelletteries qui excellent sur toutes les autres. C'est aux Nos. 105 et 217, rue Notre-Dame.

10,000 robes de carrioles pour être vendues à 24 pour cent de commission pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, chez CHS. DESJARDINS & CIE. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consomption, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERAR, 149 Powers' Block, Rochester, N. Y.

Carte.—M. Charles L. A. Dozois, si avantageusement connu du public, après avoir été au service de MM. H. et H. Merrill, de la rue Notre-Dame, vient de contracter un engagement avec la célèbre Maison PILON. M. Dozois, d'une expérience incontestable profite de cette occasion pour inviter tous ses amis et toutes les pratiques qui voudront bien le patroniser, à venir le voir dorénavant chez MM. PILON & Cie., où vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de marchandises choisies (fancy), telles que Soieries, Gants de kid Alexandre, Etoffes à Robes, Echarpes en soie pour Dames, Ruban de fantaisie, Frillings, Dentelles de fil, magnifiques Châles brochés, et beaucoup d'autres marchandises de nouveautés défiant toute compétition.

Ça paie et c'est satisfaisant d'aller acheter un capot en pelletterie, un casque, un manchon, un set quelconque, etc., etc., etc., chez CHS. DESJARDINS & CIE. 615, 637 et 639, Rue Sainte-Catherine, Montréal.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'engorgent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires; J. N. ARSENAULT, Gérant.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiques et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrique. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement: 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Atruches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

LES ECHECS

Adresser toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 133: MM. V. R. Gagnon, Québec; A. C. Saint-Jean; Henry La. Chaperon, Malbaie; H. Paradis, M. Toupin, Montréal; L. O. P., Sherbrooke.

L. O. P., Sherbrooke.—Peut-être pourrions-nous nous servir de votre envoi, mais non sans quelques modifications. Nous l'examinerons de nouveau avec toute l'attention qu'il mérite.

Plusieurs amateurs d'échecs s'étant déjà adressés à nous pour savoir où ils pourraient se procurer quelques ouvrages et articles relatifs à ce jeu, nous avons le plaisir d'annoncer que nous sommes maintenant en mesure de leur fournir les moyens de se procurer tout ce qu'il y a de mieux en ce genre. La célèbre maison Pretti et fils, de Paris, a bien voulu nous adresser dernièrement quelques exemplaires de son catalogue, et nous nous ferons un plaisir de les prêter à ceux qui aimeraient à les consulter. MM. Pretti et fils gardent en magasin tous les articles qui servent aux joueurs d'échecs et de dames, depuis les traités les plus complets jusqu'aux échiquiers d'art et de pièces, etc., etc., etc., qu'on ne peut se procurer à Montréal. Avis aux intéressés.

PRINCIPES ET MAXIMES SUR LES ECHECS.

XXVI. Pour liquider avec intelligence, il faut connaître la valeur relative des pièces, ainsi que leur valeur de position; ce dernier point est le plus difficile à apprécier. Prenant le Pion pour unité, nous avons adopté les égalités suivantes pour la valeur relative :

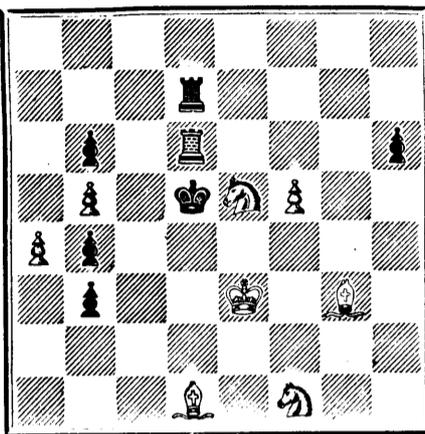
Table listing chess piece values: Pion (1), Fou (3), Cavalier (3), Tour (5), Dame (10).

Stratégie raisonnée.

PROBLEME No. 135.

Composé par M. C. A. BOIVIN, Saint-Hyacinthe.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLEME NO. 133.

Table showing solutions for problem No. 133, categorized by (A), (B), and (C) for both Blancs and Noirs.

48ÈME PARTIE.

TOURNOI D'ECHECS CANADIEN PAR CORRESPONDANCE.

Jouée par correspondance entre M. J. Henderson, de Montréal, et le Dr Ryall, d'Hamilton, Ont.

(Partie Lopez.)

Table showing chess moves for the Lopez game between J. Henderson and Dr Ryall, listing moves for Blancs and Noirs.

Et les Blancs annoncent échec et mat en 7 coups.

NOTES.

- Notes (a) through (f) explaining chess moves and strategies mentioned in the game record.



PROVINCE DE QUEBEC

Département des Terres de la Couronne.

BOIS & FORETS

Québec, 11 octobre 1878.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'Acte 36 Vic., Chap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le DIX de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE BONAVENTURE.

Table listing land parcels with columns for location (e.g., Chainay Rock Brook Est), area (milles carrés), and quantity (plus ou moins).

AGENCE DE RIMOUSKI.

Table listing land parcels with columns for location (e.g., Melnikoff's Brook Nord), area (milles carrés), and quantity (plus ou moins).

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente. Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus. Le bonus et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré), devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente. Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite. Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés seront déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles depuis cette date jusqu'au jour de la vente.

F. LANGELIER, Commissaire.

Québec, 11 octobre 1878.



Chemin de fer du Pacifique Canadien.

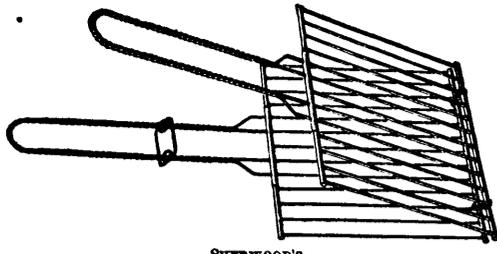
Aux Capitalistes et aux Entrepreneurs

Le Gouvernement du Canada recevra des propositions pour construire et faire fonctionner une ligne de chemin de fer depuis la Province d'Ontario jusqu'aux eaux de l'Océan Pacifique, la distance étant d'environ 2,000 milles. Le mémoire des informations, pour ceux qui désireront faire des propositions, sera envoyé sur demande comme ci-dessus. Les rapports des ingénieurs, les cartes du pays à traverser, les profils de la ligne explorée, les spécifications des travaux préliminaires, des copies de l'acte du Parlement du Canada, d'après lequel il est proposé de construire le chemin de fer, des descriptions des particularités naturelles du pays et des ressources agricoles et minières, et autres informations, pourront être vus en s'adressant à ce Département ou à l'Ingénieur en chef, aux bureaux du Gouvernement Canadien, 31, rue Queen Victoria, E.C., Londres. Des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour le Chemin de Fer du Pacifique" seront reçues, adressées au soussigné, jusqu'au 1er jour de DÉCEMBRE prochain.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 20 mai 1878.

AVIS. — EXTENSION DE TEMPS

La date fixée pour recevoir les propositions mentionnées dans l'annonce ci-dessus, est par le présent ajournée au 1er JANVIER 1879. [Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 sept. 1878.



CRILS Pour Steaks, Huitres, etc. LE POELE A CHARBON

"TITANIA"

1er prix Exposition de Toronto, 26 Septembre 1878, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

ROC COCO MÉDAILLE D'HONNEUR DE ROWNTREE.

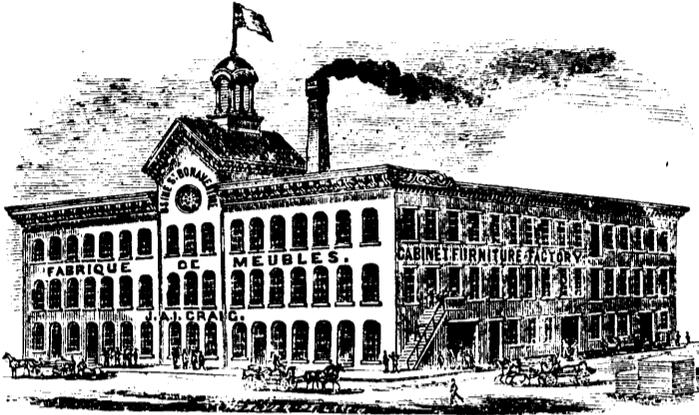
"Composé, tel que représenté, entièrement de Coco et de Sucre." — DR J. BAKER EDWARDS.

AVANTAGES SUR TOUS LES AUTRES COCOS.

Est quatre fois aussi fort — Meilleur marché — Parfaitement pur — Anti-dyspeptique, agréable à l'estomac le plus délicat — Entièrement exempt de Farine ou d'Empoî, et en conséquence, est une boisson claire, non pâteuse. C'est un des aliments les plus nutritifs et les plus agréables qui existent sous la forme liquide; il convient très bien aux malades etes un article de luxe pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Agent pour le Commerce — Wm. JOHNSON, Boite 888, Bureau de Poste, Montréal.

MANUFACTURE 478, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAILS 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES

CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens du pays.

La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS, attire l'attention du peuple des Provinces Britanniques sur ses

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine. Leur excellence est le résultat d'expériences prolongées et soignées; le mécanisme est parfait et sans défaut; on n'y emploie que les meilleurs matériaux, et nul instrument n'est livré qu'après avoir été scrupuleusement essayé.

Cette excellence se fait remarquer

dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux. La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie, et conviennent pour servir dans les résidences privées aussi bien que dans les églises. Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMERICAINE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U. 9-22-26-192.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH CADIEUX & DEROME, 207, RUE NOTRE-DAME, 207, MONTREAL.

Messieurs Cadieux et Derome ont toujours en mains un grand assortiment de Livres pour les Messieurs du Clergé et les Communautés religieuses, Livres classiques, Livres de prières, bonnes lectures pour les familles, Tapissierie, Papiers, Cartes à jouer, Gravures, Images, Chapeliers, Médailles, etc., etc.

Les Cahiers d'écriture de Paysons, Dunton & Scribner et les Cahiers de dessin de Bartholomew se trouvent aussi à leur établissement, ainsi que les nouvelles Cartes Géographiques adoptées par le Conseil de l'Instruction Publique.

H. C. CADIEUX, L. J. A. DEROME, Ci-devant employés de la maison J. B. Rolland & Fils

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L. ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché: 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

[PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centims. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables. 9-19-52-189

Musique Nouvelle!

ROMANCES FRANCAISES.

Table listing musical items and prices: Après l'hiver (50 centims), A ma fenêtre (50), Branche d'aubépine (40), Blanche colombe (35), La Bouquetière de Marly (25), Le banc de pierre (50), Clair de lune (50), Confiance (50), Les deux Mères (35), Enfants d'un jour (50), Enfants et fleurs (35), Fleurs de souvenir (50), L'heure attendue (50), Jean Mathurin (30), Lisette, vous n'en saurez rien (50), Rose (50), Sous d'autres cieus (50), Une larme (25).

VALSES POUR PIANO.

Table listing waltzes and prices: Céleste (60 centims), La boulangère à des écus (60), Créole (60), Carmen (60), Femmes et fleurs (60), Le fleuve d'or (60), Madame l'archiduc (60), La timbale d'argent (60), Valse du rire (80).

A. LAVIGNE, Editeur de musique, Importateur de pianos et harmoniums, 25, rue Saint-Jean, (Banque d'Epargne), Québec.

COLONIE FRANCAISE

DANS L'ARKANSAS

1,000,000 ACRES de terres à vendre à prix réduits avec paiements faciles, dans l'Ouest de l'Arkansas. Le chemin de fer Little-Rock et Fort-Smith, ainsi que le fleuve de l'Arkansas, traversent toute la vallée. Le sol est généralement très-fertile; le climat doux et tempéré.

Le coton, le tabac, le chanvre, le froment, le rais, l'orge, l'avoine, les pommes de terre, le trèfle et le foin y viennent très-bien, ainsi que la vigne et les arbres fruitiers.

Environ 200,000 acres de ces terres, situées le long du chemin de fer, au Nord du fleuve Arkansas, ont été concédées aux Pères du St-Esprit pour la fondation d'une colonie.

A 50 milles de Little-Rock, près de la Station Morilton, non loin de Louisbourg et sur un magnifique plateau, s'étendant vers le Nord, les Pères du St-Esprit ont réservé 80,000 acres pour les colons français. Une église et un couvent sont en voie de construction près de Morilton, et une seconde église française va être construite près de Springfield, 10 milles plus loin, dès que le besoin s'en fera sentir.

Avis aux familles françaises désirent acquérir une belle propriété, à peu de frais, dans le voisinage d'une église catholique.

S'adresser à

M. W. D. SLACK, ou à M. MICHEL BRAUN,

Land Office, L. R. & F.S.R'y, à Little-Rock, Arkansas, ou aux Pères du St-Esprit, à Morilton.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit: L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi.

Le programme des études est comme suit:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de titre, et tous les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIEME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIEME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et for mules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168

PORTTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centims.

Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée, aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.